

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer
38, rue Saint Sabin
75011 Paris
tel/fax : 01 48 06 48 86
diffusion@eclm.fr
www.eclm.fr

Les versions électroniques et imprimées des documents sont librement diffusables,
à condition de ne pas altérer le contenu et la mise en forme.
Il n'y a pas de droit d'usage commercial sans autorisation expresse des ECLM.

drogue :
les fruits amers de
la mondialisation

Sous la direction de
Patrick Piro

drogue :
les fruits amers de
la mondialisation

Samuel Blixen,
Humberto Campodónico,
Michel Chossudovsky,
Patrice Dufour,
German Fonseca,
Susan George,
Alain Guillemoles,
Pascual Moreno.
OGD

Les Éditions Charles Léopold Mayer constituent l'une des activités de l'association « La librairie FPH » dont l'objectif général est d'aider à l'échange et à la diffusion des idées et des expériences de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) et de ses partenaires. On trouvera en fin d'ouvrage un descriptif sommaire de cette Fondation, ainsi que les conditions d'acquisition des ouvrages et dossiers édités et coédités.

Les partenaires

Cet ouvrage a pour origine un dossier publié par le magazine interdépendances, et qui s'intitule « Ces narcodollars qui payent la dette » (interdépendances n° 18, 1^{er} trim. 95).

Interdépendances est un bimestriel d'information générale sur toutes les questions touchant aux drogues et aux toxicomanes. Unique en son genre, ce magazine s'est imposé en France comme une référence, source d'informations, de réflexions et de débats responsables sur un sujet longtemps resté tabou dans notre pays. Interdépendances a notamment accompagné la prise de conscience internationale de la complexité des liens qui unissent pays producteurs et pays consommateurs de drogues. En France, le magazine a participé à populariser le virage récemment engagé par les soignants vers une politique de réduction des risques liés à la consommation de drogue.

Interdépendances 16, rue du Delta 75009 Paris Tél. : 01 40 16 02 85 Fax : 01 40 16 00 03

L'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) est une association indépendante (loi de 1901), créée en 1990, qui se propose d'étudier les contextes économique, politique et militaire de la production, du trafic et de la consommation des drogues. Animé par un noyau de permanents (5 personnes), il s'appuie sur un réseau de correspondants – chercheurs, juristes, journalistes, membres d'ONG – dans une centaine de pays. L'OGD effectue des expertises sur la situation des drogues dans un certain nombre de pays ou de régions (Afghanistan, Pakistan, Maroc, Europe de l'Est, Afrique de l'Ouest, etc.) pour des ministères français ou des organisations internationales, l'Union européenne en particulier. Ces contrats lui fournissent la plus grande partie de ses financements. L'OGD est également une source d'information pour la presse française et internationale. Il publie chaque mois La dépêche internationale des drogues, en trois langues et un rapport annuel. L'OGD a publié en 1996 un Atlas international des drogues aux éditions PUF.

OGD BP 190 75463 Paris Cedex 10 Tél. : 01 40 36 63 81 Fax : 01 40 38 11 65

E-mail : ogd@ogd.org – Web : <http://www.ogd.org>

La Cimade, à l'origine « Comité inter-mouvements auprès des évacués », est née en 1939 pour venir en aide aux réfugiés regroupés dans les premiers camps d'internement français. Elle s'est ensuite lancée dans la résistance en organisant l'évasion des juifs et leur accueil. Depuis plus de 50 ans, elle manifeste une solidarité active envers ceux qui souffrent, qui sont opprimés ou contraints à l'exil. ONG de développement, la Cimade soutient une soixantaine de projets conduits localement par des groupes de paysans, de femmes, par des associations de quartier ou des organisations non gouvernementales. Dans les sociétés déchirées par des guerres ou des conflits, la Cimade intervient pour soutenir les initiatives locales visant à rétablir la paix et à reconstruire la société civile. La Cimade agit pour la défense des droits de l'Homme, partout où ils sont menacés dans le monde. Elle le fait en relation avec des partenaires locaux et en participant, au sein de différents collectifs, à des démarches auprès des organismes internationaux.

SOMMAIRE

PRÉFACE : La drogue, cet élixir distillé par le néolibéralisme, Susan George	7
DETTE, AJUSTEMENT STRUCTUREL ET DROGUE	11
Ces narcodollars qui payent la dette, Patrick Piro	13
Le jour où s'est dessiné un nouvel ordre économique mondial, Alain Guillemoles	19
Politique macro-économique et blanchiment de l'argent de la drogue, Michel Chossudovsky	23
Point de vue d'un expert de la Banque mondiale : Ne ren- dons pas « l'ajustement » responsable de la drogue, Patrice Dufour	35
Un « trou » de 200 milliards de dollars, Patrick Piro ...	39
Le narcotraffic, allié du néolibéralisme, Samuel Blixen ..	41
D'UN CONTINENT À L'AUTRE... ..	53
AFRIQUE	55
Afrique subsaharienne. Les plans d'ajustement structurel favorisent les cultures illicites, Observatoire géopolitique des drogues	55
Sénégal. Les enfants de « l'ajustement structurel » et des solvants, Ibrahima Thioub	67
Maroc. La culture du kif s'est envolée avec la dette, Pascual Moreno Torregrosa	71
AMÉRIQUE LATINE	75
Pérou. Les capitaux hirondelles payent la dette extérieure	

Humberto Campodónico 75

PRÉFACE

La drogue, cet élixir distillé par le néolibéralisme

Susan George

Il y a six ans qu'avec des chercheurs du Transnational Institute, j'ai voulu élucider les liens existant entre dette et drogue. Nous étions, à l'époque, assez désespérés par les ravages provoqués par la dette du Sud et ces Programmes d'ajustement structurel (PAS) censés la traiter. Malgré toutes les preuves apportées sur les souffrances subies par les peuples soumis à l'ajustement – il existait déjà des centaines d'études de cas, de nombreux livres et quelques films de télévision – les créanciers restaient de marbre.

Nous avons alors pensé que si ces « décideurs » se moquaient pas mal du sort des citoyens du Sud, peut-être arriverait-on à un meilleur résultat en démontrant que les pays du Nord étaient, eux aussi, frappés de plein fouet par la crise de la dette. Pour étayer cette hypothèse, nous avons choisi de réfléchir sur l'impact de la dette en matière d'environnement, d'emploi, d'impôts, d'immigration, de conflits et, bien entendu, de trafic de drogue. Plusieurs campagnes d'ONG ont ensuite été montées autour de ce

1. Susan George, *L'Effet boomerang : choc en retour de la dette du tiers-monde*, Paris, Éditions La Découverte, 1992.

thème du « boomerang de la dette » dans divers pays européens¹. Mais les créanciers sont, une fois encore, restés de marbre.

Nous étions sans doute bien naïfs. Les textes réunis ici le prouvent. Seize ans après les feux de 1982 qui ont allumé la crise de la dette, il faut encore militer pour que celle-ci reçoive ne serait-ce qu'un début de solution, pour que cesse enfin cette sinistre comédie de l'ajustement, lequel n'a pas fonctionné et ne fonctionnera jamais – si l'on entend par « fonctionner » « contribuer à l'allégement ou à l'élimination de la dette et au bien-être des citoyens des pays sous ajustement ». La dette de ces pays a triplé depuis seize ans, elle augmente allégrement de cent milliards de dollars chaque année et les timides mesures adoptées pour l'endiguer n'ont eu aucun effet.

Il est donc, malheureusement, toujours d'actualité de mettre en lumière les liens incontestables entre la dette, les écrasantes exigences des PAS et l'inexorable prolifération de la drogue, avec son cortège de misère, de maladies et de crimes. C'est ce que font les auteurs de cette brochure.

Mais ils font davantage. Cet ensemble de textes aide, en effet, à comprendre que la drogue est une sorte d'essence précieuse du néo-libéralisme, une distillation de la doctrine du « tout marché » et de la mondialisation, un élixir des lois de l'offre et de la demande. Ces substances dites stupéfiantes incorporent parfaitement la logique que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale souhaitent imposer urbi et orbi à travers les PAS.

Ce héros de la Banque et du Fonds, « l'Homo economicus », s'épanouit en effet dans la culture, au sens large, de la drogue. S'il est paysan, il gagne davantage en la cultivant qu'en se lançant dans la production de coton, d'arachide ou d'autres denrées d'exportation classiques. S'il est fabricant artisanal de cocaïne ou petit commerçant de haschisch, il fait preuve d'esprit d'entreprise en transformant ou en vendant un produit qui satisfait une demande somme toute légitime, puisque exprimée en espèces sonnantes. S'il est trafiquant sur une grande échelle, ses revenus lui permettent d'entretenir des centaines de dépendants. Qu'est-ce que le néo-libéralisme pourrait demander de plus ? Comme le disait autrefois Alan Garcia, alors prési-

dent du Pérou, « la drogue est la seule multinationale prospère de l'Amérique latine. »

L'expert de la Banque mondiale – qui, soit dit en passant, est assez courageux pour oser prendre la plume ici – estime que « les problèmes engendrés par la drogue sont à rechercher dans le jeu faussé des marchés mondiaux ». Je crains hélas qu'il ne se trompe. À mon sens, au contraire, la drogue reflète et obéit parfaitement à ce jeu du marché qui n'est pas faussé mais à l'inverse exemplaire.

Non seulement la drogue fournit à d'innombrables individus les moyens de vivre, mais elle renfloue les caisses des États et leur permet de rembourser les intérêts de la dette. Il en est de même pour les intérêts dus aux créanciers publics bilatéraux ou multilatéraux, comme le Fonds monétaire et la Banque, lesquels devraient lui en savoir gré. La drogue alimente également le système bancaire privé international, soit en lui permettant de récupérer les intérêts de la dette, soit en le ravitaillant en devises à blanchir (voir la contribution d'Alain Labrousse sur la singulière Central European International Bank). On serait mal venu de se plaindre d'une aussi miraculeuse marchandise.

Pourtant déjà assez bien informée sur ces questions, j'ai appris beaucoup dans ce recueil. Deux points m'ont particulièrement réjouie. Premier point : l'existence d'un Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues. Je propose d'accorder à ce Pnucid, qui « coordonne les actions du système des Nations unies contre la drogue », le prix 1998 de l'agence des Nations unies la plus rigoureusement inconnue. Sans doute n'en est-elle que plus efficace..

Le second point m'a confirmée dans l'idée que les anciens communistes comprennent bien mieux que nous le capitalisme. La Bulgarie propose à ses créanciers du Club de Paris de lutter contre la drogue – dont la culture et le trafic se sont énormément développés chez elle sous l'effet de l'ajustement – moyennant une importante réduction de sa dette. Les échanges dette-nature ou dette-développement sont désormais démodés : vive le swap dette-drogue. Celui-ci fait, à vrai dire, preuve d'une élégante « circularité » : d'abord il crée le problème (la drogue) à travers la dette et des mesures d'ajustement draconiennes, puis il cherche à

résoudre ce même problème en modérant le poids de ces mêmes mesures.

Si vous considérez qu'il aurait été plus simple de commencer par ne pas créer le problème, c'est que vous avez l'esprit mal tourné. Vous prendrez donc beaucoup de plaisir et d'intérêt à lire cet ouvrage.

DETTE,
AJUSTEMENT STRUCTUREL
ET DROGUE

* Une première version de cet article a été publiée dans le numéro 18 du magazine interdépendances (janvier 1995).

CES NARCODOLLARS QUI PAYENT LA DETTE*

Patrick Piro

Le cas de la Bolivie est exemplaire. Ce pays est le plus pauvre d'Amérique latine et l'un des plus pauvres du monde. Doté de peu de ressources naturelles, il a longtemps fait reposer toute son économie sur sa seule richesse : l'étain. Mais, au milieu des années 80, l'accord international sur l'étain, qui garantissait les cours sur le marché mondial, se délite. La surproduction apparaît au grand jour et les cours font une vertigineuse plongée.

Pour l'économie bolivienne, déjà pillée par deux décennies de dictature militaire, c'est le coup de grâce. En quelques mois, le coût de l'extraction du minerai devient six fois plus important que ce que celui-ci rapporte à la vente. Dans le livre des records, la Bolivie accède, avec un taux d'inflation culminant à 60 000 % (annuels) pendant quelques mois en 1985, aux premières places.

C'est alors que se produit le « miracle bolivien ». Dès son arrivée au pouvoir en août 1985, en plein marasme, le président Victor Paz Estensorro applique au pays un remède de mammouth dénommé « Nouvelle politique économique » : un plan d'ajustement structurel dans la plus pure tradition de ceux que préconise le Fonds monétaire international (FMI). Cette bonne volonté affichée permet au pays de négocier avec ses créanciers un aménagement du remboursement de sa dette extérieure. Cette dernière écrase la Bolivie. En 1987, elle atteint 1,3 fois le produit national brut (PNB) et son remboursement absorbe près de la moitié des exportations du pays.

En quelques mois, l'inflation est jugulée. En 1989, elle est retombée à 14 %. La dette ainsi que les déséquilibres financiers et économiques s'amenuisent. Ce spectaculaire redressement vaut à la Bolivie un satisfecit du FMI, qui exhibe le pays comme l'un de ses bons élèves.

Par quelle alchimie le malade agonisant n'a-t-il pas suc-

combé au traitement ? Même si, à l'époque, les officiels nord-américains et boliviens refusèrent de se brûler la bouche avec de tels versets sataniques, aucun économiste n'est dupe : c'est bien grâce à la coca et à la cocaïne que le pays n'a pas volé en éclats. Le trafic de drogue a donné au pays les devises nécessaires au paiement de ses échéances. Il a aussi permis d'éviter une explosion sociale en offrant des emplois à des dizaines de milliers de chômeurs, parmi lesquels un bon nombre des 20 000 mineurs de l'étain que la fermeture des puits avait laissés sur le carreau.

Drogue et dette : coupables relations

En Bolivie, au Pérou et en Colombie, la dette extérieure et la drogue ont entretenu et entretiennent encore, au gré de leurs particularités économiques et sociales, de coupables relations. Dans un jeu complexe de rétroactions, dette et trafic de drogue se stimulent mutuellement sous le fouet diligent des plans d'ajustement structurel.

Les mesures d'ajustement structurel mises au point par les experts du FMI sont d'inspiration libérale. Leur adoption par les pays débiteurs est généralement une condition sine qua non d'accès aux prêts de la Banque mondiale. Afin de retrouver les grands équilibres économiques et financiers, les auteurs de ces plans préconisent un ensemble de mesures telles que l'élimination du contrôle des taux de change (lequel doit trouver son équilibre sous l'effet des forces du marché), la liberté d'entrée et de sortie des capitaux, la réduction du train de vie de l'État, l'orientation de l'économie vers l'exportation, etc.

Autoriser le dollar à trouver tout seul sa valeur en monnaie locale, ne pas être trop regardant sur les flux de capitaux étrangers entrant et sortant du pays, lever toute mesure de contrôle de l'argent liquide déposé dans les

2. De nombreux pays en développement manquant de produits de base sont tributaires de leurs importations.

3. Le cas de la Colombie est différent de celui du Pérou et de la Bolivie. Son économie plus saine et plus diversifiée lui a évité d'avoir à tomber dans la dépendance des narcodollars. Cet appoint d'argent sale, dont l'entrée est facilitée par des mesures libérales, a permis au pays d'échapper à un ajustement structurel trop sévère, de contenir sa dette, de rembourser ses intérêts dans des limites supportables et de subir une récession

banques, encourager le secret bancaire, faciliter les investissements étrangers dans le pays, c'est ce que le FMI appelle « rendre le système bancaire plus transparent ». D'autres économistes expliquent, plus prosaïquement, qu'on n'a pas inventé meilleure – et plus légale – « pompe à narcodollars ». À l'époque du redressement du pays, la balance des paiements bolivienne faisait apparaître un surplus de 417 millions de dollars, dont 226 au titre des « erreurs et omissions »... Plus de 500 millions de dollars sales seraient ainsi annuellement injectés dans l'économie du pays, dépassant la somme totale de toutes les devises étrangères légalement entrées sur le territoire.

Autre exemple : la Hongrie, confrontée à une lourde dette héritée de l'époque communiste, met en place, avec la bénédiction des deux institutions de Bretton-Woods (FMI et Banque mondiale), des instruments financiers explicitement destinés à capter les capitaux « flottants ».

Attraction du dollar et abandon des programmes sociaux

Il y a plusieurs conséquences néfastes à cet afflux facile de dollars douteux absorbés par l'économie des pays débiteurs. Tout d'abord, la monnaie locale se surévalue. Les produits à l'exportation s'en trouvent renchérissés, les importations facilitées² et la dette extérieure grimpe.

Ensuite, le besoin en devises d'une économie exsangue provoque une flambée de la rémunération des placements en dollars : il devient beaucoup plus intéressant de spéculer sur cette monnaie que de placer son argent dans les secteurs productifs. Au Pérou, le gouvernement lui-même, confronté à la nécessité de payer la dette et d'équilibrer la balance des paiements, n'a pas de scrupules à se servir directement dans la rivière des dollars anonymes. L'argent sale profite donc rarement à l'essor de l'économie. Rideau de fumée complaisant et replâtrage de façade, il permet en général de parer au plus pressé³.

Les mesures d'ajustement structurel sont loin de ne perturber que la bulle financière des pays « redressés ». Plus dramatiques encore sont les conséquences sociales.

Réduire le train de vie de l'État se traduit, en termes

concrets, par le licenciement de milliers de fonctionnaires (50 000 dans le cas de la Bolivie) et par l'abandon de programmes sociaux, éducatifs, sanitaires, etc. Pour ce qui concerne le Pérou, la spectaculaire épidémie de choléra de 1991 est directement liée à la déliquescence des pro-

Les programmes d'ajustement structurel

C'est ainsi que les experts de la Banque mondiale ou du FMI baptisent les politiques économiques qu'ils conseillent aux pays emprunteurs. Ces politiques peuvent viser à une simple « stabilisation » (quand un pays n'est pas capable d'honorer ses paiements, le FMI conseille, avant d'apporter de l'argent, des compressions de dépenses) ou bien à une profonde réforme. La Banque mondiale propose alors des crédits importants, en échange de l'engagement du pays à limiter son déficit budgétaire, la croissance de sa masse monétaire et à libéraliser son économie.

Les conditions posées par les experts peuvent aller très loin, jusqu'à prévoir, par exemple, que des fonctionnaires interna-

grammes de santé publique. Au Sénégal, la consommation de produits psychotropes a spectaculairement augmenté depuis l'instauration de mesures d'ajustement structurel.

Crise économique aidant, de nombreuses personnes fuient les bidonvilles de Lima, capitale du Pérou – les migrations se font traditionnellement en sens inverse – pour gagner les zones de production de coca. Les mineurs de l'étain boliviens ont suivi le même parcours.

Le désinvestissement de l'État au nom du dogme libéral a consacré l'abandon du soutien aux petits agriculteurs. Au Pérou, la nationalisation d'entreprises d'État s'est accompa-

Le 1^{er} juillet 1944, à Bretton-Woods. Pourquoi attendre ? La dernière phase de la guerre commence à peine. Mais déjà les nouvelles règles du jeu économique mondial sont en préparation. Le 8 juin 1944, les troupes des forces alliées se ruent à l'assaut des plages de Normandie. Trois semaines plus tard, le 1^{er} juillet, dans un hôtel de Bretton-Woods – bourgade du New Hampshire sur la côte Est des États-Unis – s'ouvre la conférence qui doit entériner la nouvelle architecture du monde à venir.

Quarante-sept pays sont présents, parmi lesquels l'Inde, le Brésil et la Chine. L'Europe continentale ne peut aligner que les mandataires de gouvernements en exil (Pierre Mendès France représente la France). Les Anglais mais surtout les Américains – lesquels sont devenus, depuis 1939, la première puissance mondiale – dominant. Sept cent trente délégués s'entassent dans des salles trop petites. Il faut faire vite car l'hôtel doit être rapidement libéré. Les débats, très techniques, se déroulent en

* Une première version de cet article a été publiée dans le numéro 18 du magazine interdépendances (janvier 1995).

anglais. Aucune traduction n'est prévue. En quatre semaines, les conférenciers adoptent au galop les statuts de deux nouvelles institutions qui auront la charge de veiller sur le nouvel ordre économique mondial : le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) – la « Banque mondiale ». Ils engagent aussi un processus qui doit conduire à la libéralisation des échanges mondiaux, le Gatt (General Agreement on Tariff and Trade, c'est-à-dire l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, aujourd'hui devenu l'Organisation mondiale du commerce – OMC).

La création de ces deux institutions répond au souci des Américains de ne plus voir se reproduire les désordres économiques qui avaient marqué l'entre-deux-guerres. Après la crise de 1929, la plupart des pays avaient réagi en mettant un frein brutal à leur commerce extérieur. En septembre 1931, la Grande-Bretagne avait suspendu la convertibilité de la livre et laissé flotter sa monnaie. Les États-Unis avaient fait de même en 1933 et la France en 1936. L'échec de l'étalon-or comme base d'un système monétaire international marquait le début d'une période de désordre... que les États-Unis veulent clore en 1941, alors qu'ils jettent leur formidable puissance dans la guerre.

Plusieurs idées circulent sur la façon de réguler l'économie mondiale. L'Anglais John Maynard Keynes propose la création d'une banque supranationale et d'une monnaie de compte au nom évocateur, le « Bancor ». Harry Dexter White, haut fonctionnaire du Trésor américain cherche surtout le moyen de garantir une coopération monétaire internationale, afin que se développe le commerce mondial. Il invente, pour cela, les deux institutions qui deviendront le FMI et la BIRD. Un compromis très proche des vues de White est finalement élaboré au terme de complexes négociations. La conférence de Bretton-Woods l'entérine, alors que les discussions portent essentiellement sur la quote-part de chaque pays signataire à l'intérieur du FMI. Le nouveau FMI a la charge de maintenir un fonctionne-

ment harmonieux du système monétaire international. Il aide les pays déficitaires en devises à se « refinancer », en échange de quoi ces derniers s'engagent à maintenir des parités fixes, indexées sur le dollar (lui-même indexé sur l'or). Les pays signataires acceptent de se soumettre à une « consultation » annuelle portant sur leur politique économique. De même admettent-ils le principe d'une libre convertibilité de leur monnaie.

gnée du démantèlement des systèmes de crédit agricoles. Dans les derniers contreforts des Andes du haut Huallaga, où est cultivée la majeure partie de la coca péruvienne, ce lâchage a poussé bon nombre de cultivateurs vers la feuille sacrée des Indiens. D'autant que la hausse faramineuse du prix des carburants, multiplié par trente (!) après le «Fujichoc» (nom donné au plan du président Fujimori) a achevé d'enclaver la région. De leur côté, les trafiquants font crédit aux cultivateurs de coca et s'occupent d'acheminer les récoltes. La situation du Rif marocain, qui s'est complètement consacré à la culture et la commercialisation du cannabis, a connu une dérive identique. L'ampleur de l'économie de la cocaïne, la structure régionale de son organisation rendent particulièrement flagrantes les interactions entre la dette, les mesures d'ajustement structurel et la drogue dans les pays andins. Cependant, même s'ils sont plus discrets, des mécanismes similaires sont à l'œuvre dans des pays endettés comme le Pakistan, le Maroc, le Brésil ou les pays de l'ex-URSS.

Il serait exagéré d'attribuer à la dette l'explosion du trafic de drogue. Mais elle l'a certainement dynamisé. L'économiste Susan George préconise d'ailleurs, en préalable à toute stratégie de lutte contre la drogue, un allègement substantiel de la dette des pays débiteurs. D'autres économistes proposent également de lier explicitement réduction de la dette et combat contre la drogue en créant des fonds destinés au développement des cultures de substitution, des infrastructures, des services, etc., et financés par un mécanisme basé sur le rachat – à des conditions préférentielles – des créances du pays débiteur. Car il est étonnant de constater que le FMI et, dans une moindre mesure, la

* Une première version de cet article est parue en espagnol, sous le titre «Deuda global, política macroeconómica y lavado de dinero» in L. Pantoja y L. Guridi [ed.], *Drogas, Desarrollo y Estado de Derecho*, Bilbao,

Banque mondiale, ne semblent guère se préoccuper de la question. Tout se passe comme si l'on fermait pudiquement les yeux sur l'origine de l'argent, pourvu que la situation économique des pays débiteurs se redresse. À d'autres instances le soin de traiter, de leur côté, le problème de la drogue.

LE JOUR OÙ S'EST DESSINÉ

UN NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL*

Alain Guillemales

POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE

ET BLANCHIMENT DE L'ARGENT DE LA DROGUE*

Michel Chossudovsky,
correspondant de l'Observatoire
géopolitique des drogues

La structuration des économies nationales selon les orientations du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale mais aussi la crise économique ont, à l'Est comme au Sud, affaibli les marchés internes et ceux liés à l'exportation. Et la récession de l'économie légale a favorisé l'émergence d'un environnement propice aux productions et au commerce illicites. Autrement dit, les défaillances de l'économie formelle de nombreux pays et leurs conséquences sur les modes de vie provoquent le développement d'une « économie alternative » basée sur le commerce de la drogue et l'essor des activités illégales. Dans maints pays en voie de développement, l'évolution des marchés internes et des exportations contribue à une grave déstructuration des économies. Dans ce contexte, la production et le commerce illicites deviennent des secteurs économiques dominants et des sources privilégiées de devises.

La restructuration de l'économie formelle – au niveau national et mondial – s'accompagne de profonds changements du système monétaire international, lesquels ne sont que le reflet des réformes macro-économiques promues par le FMI et la Banque mondiale. Ainsi les modèles de croissance économique nationaux et mondiaux sont-ils conditionnés par l'internationalisation des réformes macro-économiques. Celles-ci ne favorisent pas seulement la restructuration de l'économie réelle mais provoquent l'élimination des barrières monétaires au sein du système bancaire international.

Les réformes du marché monétaire international – y compris l'essor des transferts électroniques et la libéralisa-

tion des opérations en devises – facilitent, quant à elles, la circulation et le recyclage de « l'argent sale » à l'intérieur du système bancaire international. Si les principales banques commerciales constituent une bonne voie de blanchiment d'argent, elles fournissent aussi des crédits utilisés par le commerce illégal, souvent au détriment de l'industrie et de l'agriculture. Les transferts bancaires et le blanchiment de l'argent sale sont devenus des opérations habituelles du système bancaire international. Les affaires légales et illégales sont donc, de toute évidence, de plus en plus imbriquées et le commerce illicite permet, à présent, d'effectuer des opérations financières aussi efficacement qu'au sein des structures officielles.

L'influence des groupes mafieux

Cette situation permet, de fait, aux mafias d'exercer une très grande influence sur les enjeux bancaires. L'économie légale, de son côté, investit dans des activités économiques criminelles à travers l'achat de banques et d'entreprises financières impliquées dans le blanchiment, ou liées aux organisations criminelles. Ainsi le processus opère-t-il dans les deux sens : les groupes mafieux, agissant dans la narco-économie et le commerce illicite, acquièrent des biens productifs et financiers légaux, tandis que les milieux économiques légaux trouvent appuis et ressources dans « le milieu criminel ».

Ce processus affecte la structure de l'État dans la mesure où d'importantes personnalités politiques ou d'anciens fonctionnaires gouvernementaux entretiennent des liens avec des organisations criminelles. Cela provoque des « perversions » des structures officielles, notamment de celles chargées des réformes macro-économiques et des politiques financières. Dans ce contexte, les secteurs criminels responsables des affaires illicites deviennent, de plus en plus, de puissants groupes de pression et exercent leur influence aussi bien au niveau national qu'à l'échelon international.

Le rôle de l'argent électronique

Depuis le début des années 80, le processus de création de l'argent a subi de profonds changements. L'allégement des conditions légales appliquées aux réserves bancaires a permis aux banques commerciales sous contrôle mafieux d'augmenter leur capacité de crédit et de prêt et, par conséquent, d'accroître les dépôts en argent propre dans le système bancaire international.

Avec les transferts électroniques de fonds, la nature de l'argent s'est notablement modifiée : l'argent est devenu un bien intangible, qui se déplace à grande vitesse à l'intérieur du système financier. La vitesse de circulation des mouvements monétaires constitue une des caractéristiques les plus saillantes du système monétaire mondial. Ces innovations bancaires favorisent l'extension des activités de blanchiment d'argent : les chèques se substituent aux transactions en papier-monnaie et sont eux-mêmes remplacés par des transferts électroniques. La grande simplicité et l'extraordinaire vitesse de ce mécanisme permettent, lorsqu'il s'agit d'argent sale, de simplifier et de faciliter le commerce illicite et les affaires de drogue.

Au sein du système monétaire, les transactions en argent se présentent sous différentes formes. L'argent peut être « propre », « sale », « noir » ou « chaud ». C'est la structuration institutionnelle du système bancaire, législation de régulation des mouvements monétaires comprise, qui détermine la capacité des banques à blanchir l'argent. Celui-ci évolue et se déplace à travers le système financier international en changeant d'étiquette et de dénomination. Ainsi l'argent sale devient-il propre avant d'être recyclé soit dans les banques, soit dans l'économie formelle.

L'augmentation du commerce illicite conduit à une expansion des dépôts en argent sale. En revanche, la contraction de l'économie légale, frappée par la récession mondiale, provoque la réduction des dépôts en argent propre au sein du système bancaire.

Cette injection initiale de capitaux sales en provenance des activités illicites élargit la capacité des banques commerciales en matière de prêts et de crédits, dont l'économie légale pourra d'ailleurs disposer. Ce qui permet une augmentation des dépôts d'argent propre grâce à la dyna-

4. L'OMC fait suite aux Accords du Gatt.

misation financière déclenchée.

La plupart des banques commerciales internationales ne se limitent pas seulement à blanchir l'argent « sale » ou « noir », elles s'en servent aussi pour accroître leurs activités de prêt et de crédit. Dans le cas d'entités financières contrôlées par des organisations criminelles, elles travaillent indistinctement avec des fonds de différentes natures. Formellement, dans bien des domaines, elles ne se distinguent pas des banques commerciales normales.

Il faut noter que les institutions financières liées au crime organisé ont également la possibilité d'augmenter leurs activités de crédit en argent propre à partir de dépôts en argent sale. Autrement dit, cette création de capitaux ouvre aux banques dominées par des groupes mafieux le contrôle de ressources financières formelles. De cette manière, les capitaux illicites ont non seulement la capacité de financer des activités légales mais peuvent aussi, par le biais de la criminalisation du système bancaire, dévier et détourner d'importantes quantités de ressources vers des investissements somptuaires (hôtels, casinos, etc.). Ces ressources contribuent alors à entretenir le style de vie de couches riches et puissantes (dont les secteurs criminels) au détriment des secteurs économiquement productifs.

L'expansion du crédit résultant de l'augmentation de dépôts de capitaux illicites est souvent utilisée à l'achat de bons du Trésor. La dette publique des pays développés est financée grâce à l'afflux de liquidités excédentaires, sous la forme de dépôts, qui trouvent leur origine dans l'économie illégale.

Réforme économique et essor du commerce illicite

La restructuration de l'économie constitue un facteur clé pour comprendre l'essor pris par le commerce illicite. De ce point de vue, le principal responsable est la réforme macro-économique appliquée à l'échelle nationale et internationale. L'analyse de cette relation de cause à effet conduit à examiner certains aspects de la réforme économique menée sous la houlette de Bretton Woods. Mais il convient aussi d'étudier la situation de l'économie formelle, celle des

5. 1,4 milliard de milliards de dollars.

finances (argent), sans oublier le régime des devises ainsi que celui des banques centrales et commerciales.

Les réformes institutionnelles – privatisation des biens et propriétés de l'État y compris – mises en place d'après les orientations de la Banque mondiale et du FMI, ont une incidence directe sur le phénomène du blanchiment de l'argent sale.

Dès le début des années 80, le FMI et la Banque mondiale ont subordonné la renégociation de la dette extérieure des pays en développement à l'acceptation, par ces derniers, de programmes de « stabilisation macro-économique » et d'« ajustement structurel ». Ces mesures ont provoqué la paupérisation de centaines de millions de personnes. Contrairement à l'esprit de Bretton Woods, qui recherchait la « restructuration économique » et la stabilité des taux de change, les programmes d'ajustement structurel ont provoqué la déstabilisation des monnaies nationales et ruiné les économies des pays en développement : le pouvoir d'achat s'est effondré, la faim hante les couches les plus démunies, tandis que les programmes d'éducation et de santé ont presque disparu.

L'ajustement structurel dans l'ex-URSS

L'ajustement structurel a miné l'économie de l'ancien bloc soviétique en même temps qu'il contribuait au démantèlement de son système d'entreprises d'État. Depuis la fin des années 80, les recettes économiques de la Banque mondiale et du FMI ont été imposées à l'Europe de l'Est. Cela a été notamment le cas de la Yougoslavie et de l'ex-Union soviétique, avec de lourdes conséquences économiques et sociales pour ces pays.

En ex-URSS, les mesures économiques ont contribué à détruire la société civile et à pervertir les relations sociales les plus élémentaires. Ainsi la criminalisation de l'économie, la mise à sac de la propriété de l'État, le blanchiment d'argent et la fraude fiscale ont-elles été les conséquences directes de cette réforme. Le programme de privatisation d'entreprises nationales, par le biais d'enchères publiques, a également favorisé le transfert d'une partie non négligeable

de la propriété de l'État vers les mafias. Celles-ci exercent leur influence sur l'appareil administratif dans son ensemble et constituent un puissant groupe de pression et d'appui aux réformes économiques de Eltsin. D'après une récente analyse, la moitié des banques commerciales russes sont sous le contrôle des mafias locales. C'est le cas de 50 % des avoirs commerciaux de la ville de Moscou.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que le programme du FMI ait recueilli l'appui inconditionnel de ces « démocrates » qui ont des intérêts communs avec la nouvelle classe marchande, elle-même liée au crime organisé. Suivant les orientations du FMI, le gouvernement Eltsin soutient indéfectiblement les « élites dollarisées », à travers la libéralisation des prix et l'effondrement du rouble. Cette situation ne fait que favoriser l'enrichissement d'un minuscule secteur de la population.

Le poids des institutions internationales

Les institutions internationales, parmi lesquelles nous devons citer le FMI, la Banque mondiale et la toute nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC)⁴, jouent un rôle très important dans le processus de restructuration des économies nationales. Le même « menu », composé d'austérité budgétaire, de dévaluation, de libéralisation commerciale et de privatisation, est servi simultanément à plus d'une centaine de pays endettés. Les pays débiteurs renoncent à leur souveraineté économique et au contrôle de leur politique monétaire et fiscale, en même temps qu'ils réorganisent leurs banques centrales et leurs ministères des Finances. Ainsi les institutions de l'État sont-elles annulées et remplacées par une « tutelle économique » des institutions financières internationales (IFI).

Dans un grand nombre de pays endettés, l'application des programmes d'ajustement structurel a favorisé l'internationalisation de la politique macro-économique sous le contrôle direct du FMI et de la Banque mondiale. Ces entités agissent au nom de puissants intérêts politiques et financiers, tels que le Club de Paris, le Club de Londres ou le G7. Les grandes corporations et les créanciers internationaux ont confié à la bureaucratie internationale installée à

Washington l'exécution d'un modèle économique mondial qui affecte le mode de vie de plus de 80 % de la population de la planète.

La restructuration de l'économie mondiale sous la tutelle des institutions basées à Washington empêche les pays en développement de bâtir leur propre économie. L'internationalisation de la politique économique transforme ces pays en territoires économiques ouverts et leurs économies nationales en « réserves » de ressources naturelles et de main-d'œuvre bon marché. L'essor des affaires illicites et de la narco-économie est directement lié à ce processus d'effondrement économique et social.

Le fardeau de la dette

Lorsque des pays sont endettés, les institutions de Bretton Woods peuvent les obliger, par le biais des « conditionnalités » qui font partie des clauses des crédits, à corriger leurs politiques macro-économiques en tenant compte des intérêts des créanciers, que ceux-ci soient officiels ou privés.

Depuis l'éclatement de la crise de la dette extérieure, les économies nationales se trouvent sous le contrôle des créanciers internationaux. Concrètement, cela revient à réserver une partie substantielle des revenus des exportations au paiement des intérêts de la dette. Pour la période 1993, le paiement de la dette représentait environ 25 % des revenus du commerce extérieur de la totalité des pays en développement. Au cours de cette même année, la dette totale de ces pays s'élevait à 294,5 % des revenus des exportations. Malgré les divers plans de renégociation, de restructuration et de reconversion utilisés par les créanciers depuis le début des années 80, la dette n'a pas cessé d'augmenter.

Tout pousse à croire qu'au lieu de réduire le fardeau supporté par les pays en voie de développement, ces différents plans, ajoutés aux programmes d'ajustement structurel, n'ont visé qu'à l'accroître, tout en s'assurant des remboursements immédiats des intérêts. En 1993, le total de la dette à long terme se chiffrait à 1,4 trillion⁵ de dollars, 23

fois plus que celle de 1970. Si on ajoutait à ce montant celui de la dette à court terme, cela donnerait, pour 1993, un total d'environ 1,8 trillion.

Une politique basée sur le crédit

Il existe une relation, que l'on pourrait presque qualifier de symbolique, entre la gestion de la dette et la réforme macro-économique. La gestion de la dette tend à ce que les pays débiteurs continuent à honorer leurs engagements financiers. Par le biais de « l'engineering financier » et grâce au parfait maniement de la renégociation, le paiement du montant principal de la dette est reporté, alors que le remboursement des intérêts devient pressant. Ainsi la dette est-elle reconvertie en actions, ce qui permet aux pays au bord de la faillite d'emprunter de nouveau. Cet argent frais sert alors à rembourser les intérêts de dettes précédentes, de sorte que la situation soit temporairement réglée, et ainsi de suite.. Dans tout ce processus, la fidélité formelle des pays débiteurs constitue un aspect de première importance. L'objectif de ces opérations consiste à sauvegarder la légitimité de la dette, tout en maintenant les nations débitrices dans un carcan qui les empêche de se doter d'une politique économique nationale indépendante.

L'adoption des orientations d'ajustement structurel par le FMI n'a pas été qu'une condition essentielle à l'octroi de nouveaux crédits. Elle est également déterminante pour l'obtention du « feu vert » des Clubs de Paris et de Londres, des investisseurs privés, des banques commerciales et des donateurs bilatéraux. L'expérience montre que les pays qui ont refusé les mesures correctives proposées par le FMI ont eu toutes les peines du monde à renégocier leur dette, à accéder à de nouveaux crédits et aides pour le développement. Qui plus est, le FMI peut faire pression sur une économie nationale, en bloquant les crédits à court terme qui permettent de soutenir le marché de divers produits.

La nature même de ces crédits a largement contribué à aggraver la situation de l'économie formelle. D'une part, l'ajustement structurel mine les exportations. D'autre part, à travers l'assouplissement des tarifs douaniers et l'ouver-

ture des marchés nationaux, les réformes ont asséné un coup mortel aux industries et aux agricultures locales. Cette situation a entraîné la mort d'économies nationales, le déséquilibre croissant de la balance des paiements, l'augmentation brutale de la dette extérieure, l'essor des activités illicites et, comme conséquence finale, la criminalisation accélérée de l'économie.

Ainsi, pendant que l'économie légale s'affaiblit sous l'effet des réformes macro-économiques, les exportations illégales prennent de plus en plus de place dans la création de revenus, en grande partie employés à honorer la dette extérieure. Pour les créanciers, l'argent n'a pas de couleur. Le blanchiment d'argent sale afin de faire face aux engagements financiers est une conséquence inexorable de l'affaiblissement de l'économie légale. Il constitue un aveu d'impuissance de ces pays qui présentent des exportations en chute libre et qui, en même temps, doivent continuer à rembourser leur dette extérieure. En fait, de multiples mécanismes officiels destinés à utiliser l'argent sale pour payer la dette ont été mis en place par des gouvernements avec le soutien des institutions de Bretton Woods.

L'effondrement du prix des marchandises légales

La détérioration des conditions de commerce à partir de la crise de la dette a constitué un facteur déterminant dans le développement du commerce illicite. Cette situation a aussi affecté les produits manufacturés destinés à l'exportation.

Les réformes économiques prônées par le FMI ont eu pour effet de réduire le prix des marchandises, car les pays ont été obligés de participer à un marché mondial affaibli par l'excès de marchandises en circulation. Au niveau des structures des crédits destinés à l'agriculture et aux manufactures, les réformes ont entraîné une «dollarisation» des prix, ce qui n'a fait qu'aggraver le déclin de l'économie formelle.

Dans une économie mondiale caractérisée par une production excédentaire, les prix des produits à l'exportation sont en chute libre. Les produits «alternatifs», relevant de

l'économie illicite, prennent leur place. Avec des marchandises légales « bradées », les revenus obtenus à partir du commerce illicite et de la narco-économie deviennent des sources de devises incontournables. Autrement dit, la chute des cours internationaux à Chicago ou à Londres favorise l'essor des exportations « alternatives à haute valeur ». Les dévaluations et la disparition des subventions d'État provoquées par les programmes d'ajustement structurel ont, de plus, souvent contribué à placer les prix des marchandises en dessous de leurs coûts de production, entraînant la faillite de nombreux producteurs. Cette situation se produit aussi bien en ce qui concerne les marchandises de vente immédiate que pour les matières premières.

La plupart des marchandises ont été affectées par l'effondrement des prix. Le glissement de la production légale à la production illicite ne se limite pas aux régions productrices de drogue, il concerne aussi un grand nombre de pays en développement.

La destruction de l'économie légale

L'effondrement de l'industrie et de l'agriculture nationales est la conséquence de la libéralisation du commerce et de la disparition des barrières douanières. La libéralisation du commerce déstabilise les marchés internes et sape la production nationale destinée à la consommation locale. Les excédents d'aliments en Afrique subsaharienne, par exemple, ont contribué à la chute de la production animale et agricole destinée au marché local. Elles ont été rempla-

* Une première version de cet article a été publiée dans le numéro 18 du magazine interdépendances (janvier 1995).

6. Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1991, « Les défis du développement ».

cées par les arrivages des mêmes produits en provenance de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord. La contraction de la production agricole a laissé ainsi la place aux activités illégales. Dans de nombreux pays, cette production est devenue l'activité dominante, faisant tort aussi bien à l'économie légale qu'aux exportations licites.

La libéralisation du système bancaire

Les institutions financières internationales imposent la privatisation des banques appartenant aux États et forcent à la libéralisation des banques commerciales. Ainsi, les banques centrales perdent le contrôle de la politique monétaire et les taux d'intérêt sont déterminés par les banques privées dans un jeu de « libre marché ». Il est intéressant de remarquer que selon le Gatt et l'OMC, les banques commerciales étrangères peuvent entrer dans le secteur bancaire national.

La tendance générale dans tous les pays en voie de développement, y compris dans les anciennes démocraties populaires, est de démanteler les entités bancaires de l'État à travers un programme de privatisation. Les orientations de la Banque mondiale incluent la disparition des entités bancaires d'État et le transfert des secteurs clés des finances aux banques commerciales étrangères. Le démantèlement est directement lié à l'importance des engagements de la dette extérieure.

La restructuration de la dette commerciale contenue dans le plan Brady, par exemple, est subordonnée au respect du Programme d'ajustement du secteur financier, qui exige la privatisation du système bancaire d'État. On assiste à l'élimination progressive de tous les crédits subventionnés destinés à l'industrie et à l'agriculture. En règle générale, ces mesures conduisent à l'augmentation des taux d'intérêt réels ou nominaux. L'évolution des taux d'intérêt a un impact sur les prix nationaux. Les fréquentes dévaluations et la « dollarisation » des prix nationaux font que les taux d'intérêts nominaux atteignent des niveaux particulièrement

7. « Ajustement et Équité », par Christian Morrisson, Centre de Développement de l'Ocde, 1992.

élevés. Ces pratiques, ajoutées à l'élimination des banques d'État, entraînent la disparition du crédit destiné aux industries et à l'agriculture nationales : les crédits à court terme octroyés aux opérations commerciales d'exportation sont maintenus, mais les banques nationales sont incapables d'apporter des crédits aux producteurs nationaux.

Le développement des dépôts en argent « chaud »

La libéralisation des banques nationales opérée sous la direction de Bretton Woods a provoqué l'augmentation artificielle des taux d'intérêt, ce qui a attiré de l'argent « chaud » dans le système. La disparition des lignes de crédit à moyen et à long terme, accessibles aux secteurs formels de l'économie, et leur remplacement par des prêts à court terme ont réorienté les finances vers des activités non productives ou spéculatives. Dans certains pays, celles-ci sont directement liées au commerce illégal et au trafic de drogue. L'exigence du FMI d'un respect du « libre mouvement » des devises, aussi bien à l'intérieur des pays qu'au travers de leurs frontières, ajoutée à l'aisance des transferts électroniques, permet aux entreprises internationales de rapatrier librement leurs bénéfices.

La libéralisation du mouvement des capitaux stimule « le rapatriement des fonds ayant quitté frauduleusement » leur pays d'origine. Cela favorise le retour des capitaux « noirs » ou « sales » que les couches aisées des pays en développement avaient, de par le passé, déposés sur des comptes à l'étranger. Le retour de ces fonds est un moyen de rapatrier, vers les pays endettés, de l'argent « sale » ou « noir » qui servira à payer la dette extérieure. La mobilité des capitaux sert donc les intérêts des créanciers. Ce mécanisme permet, en même temps, aux classes sociales privilégiées de blanchir d'importantes sommes d'argent d'origine illégale.

Démantèlement des entreprises d'État

La privatisation des entreprises et des biens de l'État est

8. « Peru : Agricultural Policies for Economic Efficiency, Annex A : Consequence of Coca Production », Banque Mondiale, 11 septembre 1992.

toujours liée à la renégociation de la dette extérieure du pays. Fréquemment, les sociétés et les entreprises les plus rentables passent sous contrôle des capitaux étrangers en échange de créances. Si l'on ajoute le fait que des ventes, opérées hâtivement et sous pression, font chuter les prix, on comprend comment le capital international réussit à s'appropriier ou à contrôler des entreprises publiques à haut rendement à des coûts particulièrement bas. Nombre de ces sociétés sont acquises par les élites nationales de pays en développement, au sein desquelles il existe aussi des membres d'organisations criminelles.

Les capitaux saisis sont rapatriés en utilisant, comme étape intermédiaire, les marchés interbancaires des pays industrialisés. À partir de ces comptes, les devises sont converties en argent courant avec lequel s'effectue l'achat des biens de l'État mis en vente dans le cadre des privatisations promues par la Banque mondiale. Les fonds ainsi obtenus par l'État seront utilisés pour faire face aux créances de sa dette extérieure.

Des mécanismes similaires sont appliqués pour la vente, aux propriétaires privés, des biens fonciers de l'État. Les capitaux rapatriés servent aussi à l'achat des terres, les bénéfices obtenus par l'administration au cours de ces privatisations étant également destinés à honorer les engagements de la dette. Souvent, pour faciliter les opérations de vente de terre, il faut modifier la législation qui fixe les règles de la propriété. Le département légal de la Banque mondiale soutient et participe à ce type de modifications juridiques. Ces réformes encouragent la concentration de la propriété de la terre, ce qui met en péril les droits traditionnels et ancestraux de certaines populations. Il n'est pas rare que cela conduise à la perte des terres pour les petits propriétaires et au renforcement des gros propriétaires absenteïstes.

En Afrique subsaharienne, la privatisation des sociétés d'État chargées des marchés d'exportation a abouti à la naissance d'un modèle économique tout à fait inédit : l'effondrement des entreprises d'État ayant fait apparaître des intermédiaires et des commerçants privés, le blanchiment de l'argent sale est effectué à travers l'achat de marchandises telles que le café, le cacao, les diamants, etc.

Dans ce contexte qui échappe complètement au contrôle gouvernemental, les agents internationaux acquièrent des matières primaires en échange d'argent sale.

Les institutions de Bretton Woods ont donc encouragé la formation de marchés de « capital périphérique » dans de nombreux pays en développement, parmi lesquels on trouve l'Égypte, le Kenya, la Thaïlande, etc. Il semble que d'importants montants d'argent rapatriés de comptes à l'étranger (y compris de l'argent « sale » et « noir ») soient venus grossir ces marchés de capital périphérique. Ce rapatriement de devises sert avant tout les intérêts des créanciers ainsi que ceux des investisseurs institutionnels. Et ce sont ces derniers qui empêchent in fine les bénéfices considérables des excédents en provenance de tels investissements spéculatifs.

► Point de vue d'un expert de la Banque mondiale :

«NE RENDONS PAS « L'AJUSTEMENT »

RESPONSABLE DE LA DROGUE » *

Patrice Dufour

Les plans d'ajustement structurel soutenus par la Banque mondiale visent à rétablir les grands équilibres dans les pays en crise économique et à y réduire la pauvreté. Selon Patrice Dufour, les problèmes engendrés par la drogue sont à rechercher dans le jeu faussé des marchés mondiaux, l'absence ou la fermeture des États, et la nature perverse de la drogue.

Au début des années 1990, la population africaine trouvait normal d'attribuer ses difficultés à la crise économique. Elle est « conjoncturée », disait-on d'une personne ayant perdu son travail. Dix ans plus tard, on dit d'elle qu'elle est « ajustée ».

Cette anecdote reflète la tentation de chercher une explication simple – et si possible extérieure – à des phénomènes complexes dont les déterminants sont souvent internes. Il a ainsi été démontré que les politiques suivies par les États avaient un impact bien plus important sur leur performance économique que les facteurs externes⁶. Le contenu du fameux « ajustement structurel » n'est pas uniforme et diffère d'un pays à l'autre, en fonction de sa situation. En juxtaposant « ajustement structurel » et « phénomène de la drogue », ne procédons pas à un amalgame facile, au détriment d'une analyse plus fine. Le Programme

* Une première version de cet article est parue en espagnol, sous le titre «El negocio de la droga : socio del neoliberalismo» in L. Pantoja y L. Guridi [ed.], *Drogas, Desarrollo y Estado de Derecho*, Bilbao, Universidad de

des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid) s'est vu confier la coordination des actions du système des Nations unies contre la drogue. Pour sa part, la Banque mondiale a pour vocation première de soutenir les efforts des pays en développement pour lutter contre la pauvreté. Elle se trouve indirectement confrontée à la production illicite de drogues, en Amérique latine, en Asie centrale, en Asie du Sud-Est et, dans une moindre mesure, au Maghreb et au Moyen-Orient. L'ajustement, voie de sortie du sous-développement, ne peut-il être une alternative aux cultures illicites ?

Investir dans les ressources humaines

L'ajustement structurel, après avoir restauré la stabilité et réduit les distorsions macro-économiques, se propose d'investir massivement dans les ressources humaines, de créer un climat porteur pour l'entreprise et d'ouvrir l'économie sur le monde extérieur. La Banque mondiale a été amenée à formuler ces recommandations après avoir étudié les politiques économiques de 63 pays et le succès des plus performants d'entre eux. Reprenons les grandes conclusions :

* L'effort d'assainissement de l'économie des pays sous ajustement apparaît souvent douloureux. Une étude récente de l'Ocde⁷ constate cependant que la population des pays qui ont réagi rapidement aux chocs extérieurs en a très peu souffert. Plus un gouvernement tarde à réagir et plus le rétablissement des équilibres économiques se révélera coûteux. L'hyperinflation s'installe et frappe les classes les plus démunies ; l'absence de ressources pénalise les politiques sociales, l'administration se disloque. La tentation est grande alors de rendre le remède – l'ajustement – responsable du mal – la crise. Le cas du Pérou est caractéristique d'une telle situation.

Par ailleurs, les dépenses d'éducation et de santé ont mieux résisté dans les pays sous ajustement que dans les autres, grâce à l'apport de ressources extérieures et à l'engagement, souvent inscrit au programme, de maintenir et même d'augmenter les budgets affectés aux secteurs

sociaux.

* Les programmes d'ajustement proposent souvent une réorientation des dépenses sociales vers l'enseignement primaire et les soins de santé primaire, plus « efficaces ». De telles mesures pénalisent certaines catégories, comme les fonctionnaires et les étudiants. Mais le souci d'améliorer le sort d'une part plus importante de la population est-il contestable ?

* La création d'un environnement favorable aux initiatives se heurte aux prérogatives de fonctionnaires habitués à tout régenter, aux rentes de situation de certains et à l'inertie du secteur parapublic, peu désireux de se saborder... Mais n'est-ce pas la vitalité du tissu des entreprises qui assurera le dynamisme de l'économie et la création de nouveaux emplois ?

* L'ouverture de l'économie sur le monde extérieur est la recommandation la plus critiquée : soumises à la concurrence internationale, les entreprises locales ne seront-elles pas contraintes de fermer ? Or, dans bien des cas, la transition s'est faite progressivement et les entreprises ont fait preuve d'une réelle capacité d'adaptation.

La crainte que les paysans ne soient pas en mesure de résister aux importations à bas prix de produits agricoles semble a priori plus justifiée. Mais cette situation ne provient-elle pas de la surévaluation du taux de change et des subventions à la consommation urbaine, tandis que les pouvoirs publics pénalisent le paysan en prélevant une large part du prix à l'exportation de ses produits ? La plupart des programmes d'ajustement prévoient de relever les prix au producteur. L'ouverture se révèle aussi propice à l'exportation. C'est ainsi que la Colombie s'est assurée une part écrasante du marché nord-américain des fleurs coupées et que le Chili y exporte ses fruits et légumes de contre-saison.

Au-delà de l'ajustement

Il faut, bien sûr, être vigilant pour corriger les effets indésirables d'une politique d'ajustement globalement positive,

mais également faire preuve de rigueur dans l'analyse. Dans le cas du Pérou, par exemple, une étude de la Banque mondiale estimait à 2 % en 1992 la part de la culture de la coca dans le PIB, et situait les recettes d'exportation à 500 millions de dollars⁸. On est loin des 2,8 milliards avancés par certains. Quant aux revenus tirés par les paysans avec cette activité, ils sont estimés en moyenne à 2 400 dollars par famille, et sont largement inférieurs à la moyenne nationale.

Il n'en reste pas moins, comme le souligne ce rapport, que « les coûts économiques et sociaux de la culture, de la transformation et de la consommation intérieure de la coca sont énormes : ils réduisent l'activité économique, gangrènent les institutions fondamentales, causent une sérieuse dégradation de l'environnement, provoquent de graves problèmes de santé, étendent la corruption et la violence et menacent la croissance future et le développement ». Il est donc absolument crucial d'identifier les facteurs qui jouent un rôle de tout premier plan dans l'économie de la drogue :

* En freinant l'organisation des marchés, en maintenant des prix intérieurs élevés et en bradant leurs surplus subventionnés, les pays industrialisés interdisent aux producteurs des pays en développement d'être compétitifs et de développer des cultures alternatives. Rappelons qu'entre 1980 et 1985, les subventions à l'agriculture ont augmenté de 80 % aux États-Unis et de 60 % au Canada.

* L'essentiel de la production provient de zones instables, en guerre ou échappant à toute autorité légale. N'est-ce pas l'absence de pouvoirs publics qui fait de la drogue le seul moyen de survie de populations précarisées ? Birmanie, Afghanistan, Pérou, autant de pays qui sont longtemps restés – ou restent encore – imperméables à des politiques économiques ouvertes.

Mais surtout la nature perverse de la drogue n'est-elle pas le grand coupable ? Par la dépendance qu'elle entraîne, elle se situe en dehors des lois du marché. Sa disponibilité à bas prix facilite une pénétration difficilement réversible auprès de populations vulnérables. Et quand sa rareté s'accroît à la suite de politiques restrictives, les intermédiaires s'enrichissent et la criminalité augmente. N'est-il pas inquiétant de constater que sa consommation gagne aussi les pays en

développement ? C'est un appel aux pays développés à encourager la lutte contre le trafic mais aussi à mener chez eux une véritable politique de réduction de la consommation.

Un « trou » de 200 milliards de dollars

Le poids économique de la production et du trafic de drogue est-il pris en considération par les experts, quand le Fonds monétaire international renégocie la dette d'un pays du tiers-monde ? Petite investigation auprès d'experts ayant travaillé au FMI, et qui préféreraient garder l'anonymat...

Les questions de drogue sont-elles prises en compte par le FMI dans les négociations sur la dette ?

Le FMI et le Club de Paris, qui s'intéressaient uniquement aux questions financières, élargissent aujourd'hui leurs préoccupations à la pauvreté ou aux dépenses militaires. Par contre, il semble qu'il n'existe aucun document de leur part concernant la drogue, bien que le FMI ait procédé à une compilation des balances de tous pays, faisant apparaître un « trou » dans l'économie mondiale de quelque 200 milliards de dollars. Probablement en partie à cause des trafics.

Certains pays ont pu faire apparaître une situation économique faussement améliorée grâce aux revenus illicites de la drogue. Le FMI a-t-il les moyens d'évaluer la santé économique réelle des pays ?

Les données prises en compte par le FMI sont celles que leur transmettent les gouvernements. On peut dissimuler des revenus peu avouables dans les rubriques « erreurs et omissions », mais aussi dans l'évaluation des imports/exports, etc. Les flux d'argent illicite n'apparaissent jamais explicitement. Il existerait une sorte de règle tacite d'harmonisation des comptabilités nationales dans ce sens. C'est une question d'image de marque pour les pays.

Les experts du FMI jugent très ardues les estimations concernant l'économie souterraine. Les flux financiers liés à la drogue sont extrêmement volatiles. On ne peut pas déduire d'une année sur l'autre la part qui reviendra dans le pays. Cela peut dépendre d'une modification des législations financières, d'une répression accrue, mais aussi des opportunités d'investissement que les trafiquants

vont trouver dans le pays.

Le FMI ou la Banque mondiale envisagent-ils de se préoccuper plus de la drogue ?

Il existerait, en préparation, des projets d'élargissement de la conditionnalité de l'aide, qui pourrait être soumise aux efforts réalisés par les pays débiteurs dans la lutte contre la drogue.

Propos recueillis par Patrick Piro

LE NARCOTRAFIC,

ALLIÉ DU NÉOLIBÉRALISME*

Samuel Blixen

Qu'il s'agisse d'ambitions économiques, politiques ou financières, le néolibéralisme, dans sa brutalité, s'accommode particulièrement bien du trafic de drogue, allié assumé ou partenaire de l'ombre des acteurs licites des jeux de pouvoir.

En 1984, le président Ronald Reagan lance sa « Stratégie nationale de prévention de l'abus et de la consommation de drogues ». Dès cette époque, le thème commence peu à peu à prendre la place – occupée précédemment par la « subversion » – de principale menace en provenance d'Amérique latine.

Au cours de ces dix dernières années, la panoplie d'actions psychologiques destinées à donner une image stéréotypée de cet ennemi n'a cessé de se renforcer. Mariachi mexicain habillé comme dans Borsalino, indien péruvien ou bolivien chargeant sa honte et sa misère, colporteur interlope ou gros monsieur malpropre et clinquant représentant le dirigeant politique populiste et véreux, tous sont les personnages d'un nouveau type de folklore, les remplaçants parfaits de ces autres modèles qui font partie de la douloureuse histoire de l'Amérique latine : le maître impitoyable des plantations de caoutchouc, de canne à sucre ou de café ; le militaire assoiffé de sang qui perpétue un système de népotisme et de dictature ; le caudillo dont la passion nourrit les guerres civiles ; le contrebandier, mi-héros, mi-bandit, rôdant à cheval sur l'immense et indéfinissable frontière qui sépare marginalité et nationalité, intermédiaire entre l'oligarchie et les masses déguenillées.

Toutefois, dans cette nouvelle distribution des rôles, il y a un grand absent : le personnage qui devrait incarner

l'homme mince, poli, au regard glacial, portant smoking et haut-de-forme et qui pourrait être diplomate ou PDG. Où se trouvent, dans ce « casting », le banquier qui blanchit les bénéfiques et l'industriel qui produit les précurseurs chimiques ? Ils sont absents parce qu'il s'agit de personnages qui ne partagent pas notre réalité.

Bien entendu, les schémas sont toujours des généralisations grossières qui deviennent des caricatures dès lors qu'elles prétendent expliquer des réalités plus complexes. Dans le cas du narcotrafic, il est évident qu'il existe une volonté réductrice et simplificatrice délibérée, afin d'imposer une stratégie déjà largement dénoncée, l'utilisation de la guerre à la drogue comme fer de lance d'une politique extérieure bâtie autour de la « sécurité nationale ».

En Amérique latine, cette expression de « sécurité nationale » fait mal. Elle évoque des blessures profondes, jamais vraiment cicatrisées. Dix ans après la fin des dictatures, nous n'avons pas encore fini de découvrir avec horreur les dessous du terrorisme d'État. Entre autres, le rôle du narcotrafic dans le financement de véritables génocides à l'intérieur des frontières afin de forcer le cours de l'histoire.

L'opinion publique connaissait déjà les étroites relations qui avaient uni la « narcodictature » du général-président bolivien Luis Garcia Meza aux trafiquants de pâte-base de cocaïne de son pays, la manière dont les militaires argentins s'étaient servis du trafic de cocaïne pour leur aventure en Amérique centrale, les largesses territoriales octroyées aux narcotrafiquants par Alfredo Stroessner au Paraguay et le rôle fondamental joué par le narcotrafic dans le soutien secret apporté par Washington à la guérilla des « contras » du Nicaragua. Que les militaires haïtiens soient aussi des trafiquants n'est pas non plus une découverte récente, de même que l'utilisation qu'ils font du pouvoir, facteur clé de leurs intérêts économiques. Enfin, aujourd'hui, l'importance du rôle tenu par la drogue dans le financement des opérations des services secrets chiliens à l'étranger, sous le régime d'Augusto Pinochet, apparaît de manière de plus en plus évidente.

L'image de l'antagonisme existant entre le pouvoir politique en place et les organisations criminelles liées au narcotrafic colle mal avec la réalité. Leurs points communs

suggèrent, en revanche, une communauté d'intérêts qui efface une telle opposition et qui nous oblige à découvrir leurs coïncidences conjoncturelles.

Il existe en Amérique latine un courant d'opinion – auquel appartiennent divers secteurs politiques et idéologiques – qui affirme que les dictatures militaires étaient la condition de base pour l'imposition d'une stratégie économique, encore en vigueur, dont le principal objectif était le transfert net de capitaux. Ce soupçon, et les Latino-américains ont bien des raisons d'être méfiants, vient du fait que la conception nord-américaine de la lutte contre la drogue vise les mêmes cibles que celles affichées par les régimes militaires : objectifs économiques, de pression culturelle, d'ingérence politique et d'agression militaire.

Échec de la guerre à la drogue

L'élargissement du marché et l'augmentation de la consommation de stupéfiants au cours des dix dernières années montrent l'ampleur de l'échec de la guerre à la drogue et au narcotrafic menée par les États-Unis et leurs alliés européens.

Ce revers était en quelque sorte prévisible dès lors que l'effort répressif s'était orienté exclusivement vers la destruction des cultures, vers la pression sur les gouvernements afin qu'ils acceptent la mise en place de cultures de substitution et vers la militarisation pour combattre les organisations mafieuses. Il existait du reste quelques faits étonnants. En 1992, le magazine *Cambio* 16 écrivait ainsi : « Le plus important « coup de filet » antidrogue du siècle présente l'étrange caractéristique de n'avoir abouti à aucune arrestation de citoyens nord-américains, alors que la rafle concernait un réseau qui, semble-t-il, fournissait les deux tiers de toute la cocaïne consommée aux États-Unis. »

Comment expliquer ce manque de résultats alors qu'une année plus tard, au moment de la guerre du Golfe, les radars vont se montrer très efficaces et l'entrée de cocaïne sur le territoire nord-américain chuter de façon significative. Au même moment, la frontière entre les États-Unis et le Mexique, traversée quotidiennement par les « mouillés »

mexicains, guatémaltèques, honduriens, salvadoriens et même uruguayens, est verrouillée par crainte que des commandos ne mettent à exécution les menaces brandies par Saddam Hussein. La nation la plus puissante de la planète sur le plan militaire est donc incapable d'arrêter à ses propres frontières les allées et venues d'une poignée de malfrats appartenant à des organisations criminelles. La corruption à elle seule ne suffit pas à expliquer ces défaillances.

La même situation se répète dans les pays développés qui possèdent pourtant des systèmes policiers très sophistiqués et qui, par ailleurs, grâce à des accords de coopération, sont en train de les exporter en Amérique latine. Ces pays sont aussi impuissants à combattre deux importants maillons du phénomène : l'exportation de précurseurs chimiques vers les pays producteurs de drogue et le blanchiment de capitaux. Il est évident que, dans les deux cas, l'efficacité du contrôle affecterait des intérêts très puissants.

Tant qu'il n'y aura pas de signes clairs que la lutte contre la drogue s'étend, sans conditions, à tous les domaines, il est parfaitement compréhensible que l'opinion publique latino-américaine suspecte des objectifs non avoués dans les stratégies que les pays développés cherchent à faire appliquer dans le tiers monde. Personne ne convaincra cette opinion publique que les actions militaires d'éradication des cultures, que les missions d'experts destinées au démantèlement du narcotrafic, que les pressions politiques exercées sur les gouvernements et que les attitudes répressives contradictoires dépendant des intérêts en jeu ne font pas partie de vieilles tactiques débouchant, comme d'habitude, sur une politique d'agression.

La complexité de la situation, où se mêlent production, trafic et commercialisation des drogues, fait oublier l'objectif économique qui se trouve à la base de ces activités : la recherche du profit. Cet objectif possède une logique de marché. Découvrir comment cette logique a permis la naissance d'un pouvoir économique bâti autour du délit doit permettre de comprendre comment le processus économique a aidé à l'apparition d'autres phénomènes. En même temps, cela permettra de connaître l'articulation de

ces stratégies qui partagent des intérêts communs. C'est la seule manière de saisir clairement le rôle joué par le système financier dans la réalité du narcotrafic et, du même coup, de faire la lumière sur ces contradictions de façade.

La misère, pour les paysans

La bibliographie établie par le chercheur colombien Hermes Tovar Pinzon comprend 188 articles sur le marché illégal de la cocaïne. 80 % de ces articles concernent des aspects tels que la guerre entre policiers et trafiquants, la menace sur la démocratie, la sécurité nationale ou l'extradition. Les articles traitant de l'aspect plus spécifiquement économique du problème s'avèrent extrêmement rares. Lorsqu'ils existent, il s'agit de travaux qui, dans leur grande majorité, expliquent « l'impact socio-économique négatif » du phénomène, ce qui contribue à renforcer la « condamnation morale » de celui-ci.

Tovar Pinzon rapproche l'économie de la drogue des économies de cycle court du type de celles du guano, du quinquina, du caoutchouc ou de l'indigo, économies qui, en Amérique latine, ont été directement liées à l'accumulation de capitaux à l'origine de divers pouvoirs politiques. Elles se caractérisent par une étroite dépendance des marchés étrangers et par les oscillations de leur prix, ce qui les rend particulièrement instables. Les effets – amélioration des salaires, apparition d'un marché irrationnel, bouleversement des modèles culturels – se font surtout sentir dans les régions concernées par ce boom mais, une fois la prospérité passée, ils ne font qu'approfondir la marginalité. Les conséquences n'affectent en rien les nouvelles oligarchies, les

entrepreneurs, les grands propriétaires fonciers, les banquiers, tous intermédiaires qui accumulent les bénéfices. Tous les produits de cycle court n'ont laissé que misère parmi les paysans et richesse parmi les exportateurs. Une chose semblable se passe avec la production et la commercialisation illégales de drogue. L'histoire montre que, dans ce cas, c'est le secteur financier qui occupe le sommet de la pyramide et finit par devenir la force dominante au sein de ce qu'en Amérique latine on appelle les roscas oligarquicas (« cliques oligarchiques »).

Le caractère illégal de l'économie de la drogue n'a aucune raison de représenter un obstacle, ni d'être perçu comme moralement condamnable par les journaliers ruraux et les paysans qui trouvent dans celle-ci de quoi satisfaire leurs besoins vitaux en matière de subsistance. En Amérique latine, il existe environ 200 millions de pauvres, parmi lesquels 40 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté. Face à cette réalité, le paysan n'a pas le choix. En Colombie, le salaire journalier ne dépasse pas les 3 dollars, alors que les cultivateurs de pavot gagnent 14 dollars par journée de travail. Un hectare de café produit 3 000 dollars tous les deux ans alors que la même surface cultivée en pavot rapporte 54 000 dollars pour la même période. C'est bien cette réalité-là qui est à la base du « business » de la drogue et elle constitue le socle d'une situation apparemment irrationnelle : combattre le paysan qui cultive de la coca ou du pavot pour survivre équivaut à lancer une guerre d'extermination. Rien ne peut empêcher que le paysan essaie de gagner de quoi manger tous les jours, si un processus économique lui offre cette possibilité. De plus en plus, l'illégalité est la seule issue possible pour les économies marginales afin de satisfaire l'ensemble des nécessités

biologiques de la façon la plus efficace possible.

Existe-t-il des possibilités pour changer les conditions générées par l'économie de la drogue ? La moindre des choses consisterait, pour commencer, à introduire cette problématique dans le cadre global des politiques de marché. Le café souffre depuis longtemps de cours internationaux très bas ; le sucre, le blé, le riz, les grains et la viande subissent non seulement des oscillations de prix mais aussi des difficultés de commercialisation. Aucune de ces situations ne fait partie des agendas du Gatt lors des décisions en matière de politiques de prix, ou de ceux de l'Union européenne lorsqu'elle fixe sa politique agricole et la mise en place des subventions. Il existe pourtant une relation directe entre ces pratiques européennes et l'accroissement des surfaces consacrées à la culture de la feuille de coca en Amérique latine. La fermeture des marchés de produits agricoles ainsi que la baisse des cours internationaux entraînent – en plus de la « marginalisation » de la paysannerie – la crise et la récession des secteurs productifs et donc, par conséquent, une augmentation des cultures de coca et de pavot en Amérique latine.

La répression augmente, les prix aussi

Il est difficile de ne pas faire le rapprochement entre la pratique de subventions et l'aggravation de la violence dans certaines régions du monde développé où se concentre la consommation de drogue. Il s'agit cependant d'une violence qualitativement différente de celle utilisée par les agriculteurs européens lorsqu'ils réclament l'octroi de ces mêmes subventions. On peut conclure que la fermeture des marchés pour des produits latino-américains dits « traditionnels » provoque un élargissement du marché de la drogue. Si, dans le continent américain, la hausse des salaires déclenche une activation de la production, ces salaires dépendront de l'existence d'un marché dynamique.

La logique économique apparaît très clairement, et l'obsession avec laquelle sont détruites les cultures « illicites » semble renforcer cette vision des choses. La réalité des pays consommateurs de drogue révèle une contradiction

9. Michailof S. éd., *La France et l'Afrique*, Paris, Karthala, 1993, p. 16.

dans laquelle s'opposent d'une part, la ferme détermination pour éliminer la production et le trafic de drogue et d'autre part, les réticences à organiser, avec la même sévérité, la lutte contre la consommation. Du point de vue latino-américain, cette contradiction est injuste et oriente la recherche des explications vers d'autres raisons économiques. La guerre à la drogue n'a réussi, jusqu'à présent, qu'à faire grimper les prix à la consommation des stupéfiants. La diminution de l'écart qui sépare ces prix des coûts de production (très bas) aurait tendance à étendre le marché de la drogue et à multiplier les effets négatifs dans les pays consommateurs. Mais la réduction des prix aux consommateurs détruirait, en même temps, le mécanisme de cette fabuleuse affaire. C'est l'illégalité qui assure les énormes marges de rentabilité, estimées à 300 %, marges qui ne sont comparables qu'aux profits obtenus par certains organismes financiers à travers le crédit à la consommation courante. Cette réalité oblige à se demander qui sont les grands bénéficiaires de la production, du trafic et de la consommation des stupéfiants. En aucun cas il ne s'agit des paysans qui subissent les conséquences de la guerre à la drogue.

Le trafic de drogue, une entreprise capitaliste

La logique de marché engendre une logique de pouvoir. En Amérique latine, la production de drogue et sa distribution à grande échelle, dans les pays producteurs, ont permis aux narcotrafiquants une fulgurante accumulation de capital. Leur insertion privilégiée dans le marché international les a mis en contact avec d'autres groupes économiques. Une fois leur fortune légalisée, ils se constituent en groupe de pouvoir, lequel reproduit les mêmes valeurs et les mêmes comportements que ceux des classes dirigeantes. Ainsi deviennent-ils fournisseurs de capitaux et acteurs de choix d'une société où toute la croissance repose sur l'initiative privée et la concurrence impitoyable entre les protagonistes. Il n'est pas étonnant dès lors qu'ils choisissent la spéculation financière comme méthode de légitimation, et ce d'autant plus que la conjoncture économique favorise ce

type d'insertion.

Étant donné que le trafic de drogue présente toutes les caractéristiques d'une entreprise capitaliste, il est possible de déceler de nombreux points communs avec les recettes néolibérales appliquées à présent sur le continent. À l'heure actuelle, les capitaux de la drogue jouent un rôle déterminant dans les processus de privatisation et d'obtention de devises nécessaires au paiement de la dette extérieure. C'est dans ce cadre que les politiques néolibérales permettent le blanchiment, à grande échelle, des narcodollars, facilitant ainsi l'articulation avec le crime organisé. Cette situation est en contradiction ouverte avec le discours de lutte frontale contre le narcotrafic.

La stratégie néolibérale appliquée en Amérique latine a mis en place une politique de croissance économique par le biais de l'expansion des exportations, dans le cadre de l'ouverture et de la libéralisation du commerce. Dans ce contexte de marché, le phénomène économique de cycle court, qui caractérise la production et la commercialisation de la cocaïne, trouve pleinement sa place. En un mot, le narcotrafic a bénéficié des politiques en vogue qui tendent à privilégier la concurrence et à réduire les contrôles. Ceci ne présupposait pas, au moins au début, le soutien explicite de ces activités illégales. L'expansion des exportations est, en revanche, liée à deux autres objectifs : la réduction des déficits budgétaires et celle du rôle économique de l'État. Ces restructurations sont source de violence pour les secteurs les plus démunis, d'aggravation des injustices sociales, des tensions et de la répression comme seul argument face aux résistances qu'elles provoquent. La violence est ainsi un autre point commun entre les conceptions néolibérales et le narcotrafic.

Absence de développement durable

L'articulation la plus importante est sans doute celle qui lie les « narcocapitaux » et les privatisations des entreprises publiques mises en vente pour satisfaire les engagements de la dette extérieure. Si nous devons retenir un seul point parmi les échecs de la recette néolibérale, nous évoquerions

10. Fottorino E., « L'Afrique, nouvelle « élue » des drogues », Labrousse A. éd., Wallon A. éd., La Planète des Drogues, Paris, Éditions du Seuil,

l'absence de développement économique durable.

Certes, dans la plupart des pays latino-américains, l'item des services s'est, dans le produit intérieur brut (PIB), beaucoup accru, en particulier en ce qui concerne les services financiers. Mais les items productifs sont en panne et d'autres montrent les signes clairs d'une récession annonçant de futures disparitions. Dans des pays comme l'Argentine et l'Uruguay, les balances commerciales ont enregistré les soldes négatifs les plus graves de leur histoire. Les dérégulations, l'ouverture des marchés et l'application à outrance de la libre concurrence ont produit des effets contraires aux résultats escomptés : la tendance aux importations massives de produits de consommation a mis à mal une production nationale faible et peu compétitive. L'affaiblissement des contrôles d'État en matière de commerce extérieur a permis l'apparition des pratiques de dumping qui ont aggravé l'invasion d'articles importés.

La réduction des exportations et la diminution de l'entrée de devises qu'elle a entraînée ont accru le besoin de capitaux. Cette situation a eu tendance à rendre plus souples encore les mécanismes de contrôle que les politiques ultralibérales avaient déjà réduits à leur strict minimum. Le secret bancaire a été renforcé, l'émission des titres de la dette publique s'est accrue et ceux-ci ont été vendus à des taux d'intérêt particulièrement généreux. Toutes ces opérations avaient comme principal objectif de capter des capitaux sans pour autant trop s'inquiéter de leur origine. Dans le même temps, les privatisations se sont accélérées et les acheteurs sont souvent restés dans l'ombre. Le narcotrafic a utilisé des mécanismes, tels que l'octroi d'autorisations commerciales en échange de l'achat des titres de la dette ou la formation de groupements d'acheteurs anonymes de bons de l'État, pour se tailler une place dans de nombreux systèmes financiers mis en place dans le cadre des politiques néolibérales. Les besoins propres à cette pratique économique ont fourni aux narcotrafiquants une voie royale pour le blanchiment à grande échelle. Pour tous ces types d'opérations, le système financier a été un intermédiaire efficace. Dans la mesure où il s'agissait de transactions couvertes par le pouvoir politique, elles ont échappé aux actions de contrôle visant à identifier les capitaux d'origine

illicite. La conséquence en a été qu'en plus de jouir d'un degré croissant de libéralisation et d'autonomie, ces activités financières ont bénéficié d'une caution officielle tacite, ce qui les a mises à l'abri des enquêtes parlementaires. Les grandes opérations de blanchiment faites dans le cadre des transactions avec l'État ont remplacé les formes traditionnelles de recyclage de l'argent sale, notamment dans les pays latino-américains qui s'orientent vers la création de paradis fiscaux.

Dans le même temps, le besoin de captation de ressources a assoupli les contrôles et installé une grande permisivité, contribuant ainsi à faciliter le blanchiment par d'autres canaux. Celui-ci s'effectue ouvertement en donnant la qualité « d'agents financiers intermédiaires » à des sociétés qui, jusqu'à récemment, faisaient l'objet d'une étroite surveillance et qui, désormais, opèrent dans des domaines aussi divers que le bâtiment, le foncier ou dans l'import-export. Dans le cas de l'Uruguay – pays dénoncé comme place financière de choix pour le blanchiment de l'argent de la drogue –, les enquêtes sur les transactions de recyclage ont montré que les opérateurs légalisaient des fonds en achetant, anonymement et au porteur, des titres de la dette publique qu'ils versaient ensuite dans les comptes d'entreprises financières liées aux entités bancaires. Ainsi l'origine illicite de ces capitaux était-elle masquée par un double verrou de sécurité, d'une part l'anonymat des titres, de l'autre, le cloisonnement en « paquets », ouverts au nom d'entreprises filiales des banques. L'attitude du gouvernement a été clairement affichée lorsque son intervention a contribué à entraver l'action de la justice.

Les privatisations, conditions de la modernisation

L'association entre « narcocapitaux » et intérêts économiques néolibéraux présente un autre trait commun : la corruption. Rien ne permet de prouver, jusqu'à présent, que la privatisation des entreprises publiques d'importance stratégique était la seule formule pour résoudre les graves problèmes existants. En Europe, est-il besoin de le rappeler,

certain services, tels que les télécommunications ou la production d'énergie et de combustibles, témoignent d'un dynamisme et d'un développement remarquables tout en appartenant à l'État.

Mais cela n'empêche pas les discours officiels présentant les privatisations comme la condition de la « modernisation ». En Amérique latine, bien des entreprises privatisées – ou sur le point de l'être (parmi elles, des organismes financiers de développement de la production ou des entités destinées au logement) – étaient et sont encore autosuffisantes et rentables. Malgré cela, elles sont souvent présentées comme étant peu efficaces, déficitaires et à l'origine d'une partie importante du déficit de l'État. La réalité est que ces privatisations font partie des conditions fixées par les organismes financiers internationaux et par les banques privées créancières pour accepter l'octroi de nouveaux crédits ou pour rééchelonner la dette extérieure. Ces conditions peuvent difficilement justifier des opérations de vente qui, on s'en souvient, ont suscité une assez forte résistance populaire. Voilà pourquoi les privatisations sont toujours entourées de beaucoup de discrétion et échappent ainsi au contrôle des parlements. Elles ont toujours fait l'objet de manœuvres cachées, dont les mécanismes se sont déroulés dans le plus grand secret.

Dans de nombreux cas, la mise en lumière des termes dans lesquels des entreprises transnationales, des organismes financiers ou des États étrangers ont pris le contrôle de certaines sociétés a déclenché de véritables scandales. Les prix d'achat, les clauses garantissant les marges de profit, les autorisations à pratiquer des « tarifs rentables », ajoutés aux mécanismes de paiement à travers l'utilisation de titres de la dette extérieure bradés à leur valeur nominale par les gouvernements vendeurs, ont suscité de très vives protestations. Souvent, les enquêtes se sont orientées sur de possibles « arrangements privés » passés entre les acheteurs et des fonctionnaires chargés de ces accords. Il n'est pas rare que certains de ces fonctionnaires aient plus tard été mêlés à des affaires de drogue ou de blanchiment, de même que certaines entreprises ayant participé à des privatisations ont été accusées de réaliser des opérations financières liées aux « narcocapitaux ». Bien évidem-

11. Michailof S. éd., op. cit., p. 228.

12. Fottorino E., op. cit., p. 214.

ment, le narcotrafic n'est pas le seul responsable de la corruption qui a entouré le processus de privatisation, mais sa présence dans de telles transactions n'est pas moins symptomatique. Leurs styles se recourent, comme se recoupe leur opacité et, parfois, leur caractère illégal.

En Amérique latine, les politiques néo-libérales ont donné lieu à une nouvelle « morale financière » basée sur un double discours aux pieds d'argile. Sur cette scène dominée par le « laisser faire » se tissent des liens entre les classes dominantes et les nouveaux riches issus du narcotrafic. Autrement dit, le processus économique stimulé par le pouvoir opère comme une sorte de protection du crime organisé. Leur point de rencontre est constitué par les activités financières et leur intérêt commun est l'argent. Au fur et à mesure que les blanchisseurs et les narcotrafiquants gagnent en légitimité, de nouvelles zones d'intérêts communs apparaissent. On constate alors l'expansion de la corruption, phénomène qui fragilise et déconsidère les processus démocratiques. En Amérique latine, elle partage certains traits de la corruption décrite en Europe, en particulier le discrédit qui favorise les tentations autoritaires. Ceci constitue le principal danger pour la reconquête démocratique.

En Amérique latine, la présence de « narcocapitaux » dans le cadre des privatisations des entreprises publiques représente un ballon d'oxygène pour les gouvernements en quête de devises destinées au paiement de la dette extérieure. La recette néolibérale appliquée de façon mécanique sur tout le continent a multiplié et banalisé les opérations de blanchiment, aujourd'hui tolérées presque ouvertement. Cette réalité met en évidence le double discours tenu par certains et montre le caractère paradoxal de la croisade menée contre le narcotrafic. Elle révèle aussi les limites de l'incompatibilité entre la « logique de marché » en vigueur et le « business » de la drogue capable d'une accumulation rapide de ressources financières permettant la création de groupes de pouvoir. Les conditions économiques contribuent à développer et à étendre l'influence de ces groupes. On peut se demander qui manipule qui, lorsqu'il s'agit d'économie de la drogue. En général, on considère que ce sont

13. Chossudovsky M., « Le FMI et l'argent de la drogue », Labrousse A. éd., Wallon A. éd., La Planète des drogues, Paris, Éditions du Seuil, 1993,

les narcotrafiquants qui achètent hommes politiques, juges, responsables militaires et, de cette manière, corrompent le système. Mais peut-être est-ce le système lui-même, assumant cette perversion comme une de ses composantes indispensables, qui est responsable de ce jeu de corruption.

Le blanchiment et la légalisation des bénéfices ne sont que l'aboutissement du trafic, et donc le principal moteur des affaires. S'il n'y avait pas de profit, il n'y aurait pas de narcotrafic, car ce ne serait pas une « bonne affaire ». Une chose est certaine : si les conditions économiques en vigueur continuent à faciliter le recyclage de capitaux, il semble peu probable que le combat contre la drogue puisse un jour se solder par une victoire.

D'UN CONTINENT À L'AUTRE...

15. Bayard J. F., L'État en Afrique, Paris, Fayard, 1989, p. 25.

AFRIQUE

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

LES PLANS D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

FAVORISENT LES CULTURES ILLICITES

Observatoire géopolitique des drogues

La mise en place de réseaux internationaux africains de trafic de drogue requiert des analyses spécifiques permettant d'avancer un certain nombre d'hypothèses, notamment à la lumière des phénomènes mieux connus qui ont eu pour théâtre l'Amérique latine. La consommation de drogue, la production dans les secteurs ruraux, le petit trafic local – et même parfois transfrontalier – peuvent en revanche être considérés tout autant comme des conséquences de la crise économique et sociale traversée par l'Afrique depuis une quinzaine d'années que comme des conséquences des remèdes que les organisations financières internationales ont tenté d'apporter à cette crise avec les programmes d'ajustement structurel (PAS).

L'Afrique en voie de sous-développement

Dans un travail d'évaluation destiné au ministère français de la Coopération et du Développement, on peut lire : « En vingt ans, la part de l'Afrique subsaharienne dans les échanges mondiaux a ainsi diminué de moitié, ses importations de céréales ont été multipliées par trois, sa dette totale multipliée par plus de vingt. L'exode rural, le chômage urbain, les crises financières à répétition, la faillite des institutions bancaires, la fuite des capitaux, constituent autant d'indices de ce qu'il faut bien appeler un échec économique. »⁹ Avec

une dette de 180 milliards de dollars, l'équivalent de son PNB, l'Afrique est au début des années 90 le continent le plus endetté du monde par habitant. Elle ne pèse plus que 1,5 % dans le commerce mondial. Sur les 46 pays les moins avancés (PMA), 32 sont des pays africains.

Après les accessions à l'indépendance, un modèle de développement étatique a prévalu – en particulier dans le domaine de l'industrialisation – modèle qui, d'une part, a été miné par la corruption et, d'autre part, a reposé sur des projets « surdimensionnés » et « surfacturés » auxquels les intérêts commerciaux des pays occidentaux n'étaient, à vrai dire, pas étrangers. À la fin des années 70, pour redresser une situation qui avait atteint des dimensions catastrophiques dans la plupart des pays africains et pour permettre une reprise durable de la croissance, les institutions financières internationales – Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale principalement – mais aussi les pays industrialisés ont imposé des programmes d'ajustement structurel. Ces derniers consistaient en une réduction drastique du financement des dépenses de l'État mais aussi en un « dégraissage » de la fonction publique, une ouverture des productions agricoles et industrielles à la concurrence internationale par une élimination des barrières douanières, une politique de privatisation, etc.

Dans le domaine qui nous intéresse, les PAS ont eu des conséquences qui peuvent être, soit considérées comme inhérentes à leur philosophie, soit simplement comme des « effets pervers ». Dans les villes, les politiques d'ajustement ont, en effet, remis en cause les équilibres sociaux. Au moment où la population urbaine passait de 21 à 200 millions d'habitants (de 1950 à 1990) – elle dépassera 500 millions d'habitants en 2010 –, les investissements de l'État dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement ont été dans la pratique, et bien que la Banque mondiale prétende le contraire, réduits de façon radicale.

L'accroissement du chômage provoqué par le renvoi de dizaines de milliers de fonctionnaires, « les déflatés », sans qu'aucun moyen de réinsertion ne leur soit véritablement fourni et l'arrêt du recrutement de diplômés dans la fonction publique ont eu pour conséquence une explosion du secteur informel, ce que les spécialistes de la Banque mondiale consi-

dèrent comme un élément positif. Mais ils oublient un peu facilement que les activités illicites ou criminelles, en particulier le trafic de drogue, constituent le secteur informel le plus rentable. Autrefois, les passeurs de drogue ou « mules » se recrutent sur les trottoirs des grandes villes africaines, avec une facilité d'autant plus grande qu'un voyage pouvait représenter jusqu'à cinq ans de revenu minimum annuel. Aujourd'hui, les trafiquants peuvent s'offrir le luxe d'embaucher des employés du secteur public au chômage ou des diplômés sans emploi : ces gens, instruits, parlant souvent des langues étrangères et sachant voyager, constituent un personnel nettement moins repérable et largement plus efficace.

L'accroissement du chômage a également eu des conséquences en matière de consommation de drogue. D'une façon générale, en Afrique, le fonctionnaire doit subvenir aux besoins d'une famille élargie comptant au minimum une dizaine de personnes. Sans emploi, chacun trouve dans les petits métiers un moyen de survie. Les enfants, alors livrés à eux-mêmes par des parents accaparés par la nécessité de rechercher de quoi subsister, sont éduqués à l'école de la rue. Quel que soit le pays d'Afrique – et même dans des régions encore peu urbanisées comme la Mauritanie ou le Burkina Faso –, on voit se développer le phénomène des « enfants de la rue », déjà si répandu en Amérique latine et en Asie. Ces enfants sont presque tous d'abord des consommateurs de drogues « artisanales » (colles, solvants), avant de passer éventuellement à la marijuana, aux médicaments ou aux drogues dures. Les jeunes diplômés, frustrés dans leur désir d'ascension sociale, sont également tentés de compenser dans l'alcool ou la drogue ce qui est vécu comme un échec.

* Une première version de cet article a été publiée dans le numéro 18 du magazine interdépendances (janvier 1995).

L'effondrement du cours des matières premières

Dans le domaine agricole, les logiques « développementistes » de l'après-indépendance et la philosophie ultralibérale qui préside à la mise en place des PAS se sont conjuguées pour accélérer le démantèlement des agricultures vivrières au profit des cultures de rente. Or, depuis dix ans, les prix du café, du cacao, du coton, de l'arachide se sont effondrés « pas seulement en raison de la moindre consommation des pays du Nord, mais aussi en raison de la concurrence exercée par les pays du Sud. Dans ce domaine, on assiste à un affrontement Sud-Sud. Si la Côte-d'Ivoire connaît tant de problèmes avec son cacao, c'est largement en raison du développement, avec l'encouragement de la Banque mondiale, des plantations de cacao en Malaisie ou en Indonésie »¹⁰.

Face à une « conjoncture » qui dure depuis plus de dix ans, alors que la crise apparaît à beaucoup comme une conséquence structurelle du « modèle ivoirien » et que l'État a renoncé aux fonctions de régulation sociale et d'intégration qu'il remplissait auparavant, chaque acteur – depuis le petit paysan ou le vendeur à la sauvette du secteur informel abidjanais, jusqu'au dignitaire de l'ex-parti unique, qui voit sa rente politique remise en question par les programmes d'ajustement structurel, en passant par l'acheteur de café et de cacao faisant office d'usurier local – cherche, à son niveau, de nouvelles ressources (matérielles ou non) pour maintenir la hauteur de ses revenus ou, plus simplement, survivre. Située entre deux plaques tournantes du trafic international de drogue – le Ghana et le Liberia, pays d'immigration qui a poussé, jusqu'à une date récente, à un degré remarquable sa politique d'intégration –, la Côte-d'Ivoire ne pouvait, dans ce contexte, échapper à une diffusion des cultures, de la consommation et du commerce de psychotropes.

L'exemple de la Côte-d'Ivoire est donc l'un des plus éloquents. Le gouvernement a cessé, depuis 1988, de subventionner les achats du cacao aux paysans, politique qui était destinée à compenser l'effondrement des cours mondiaux de ce produit, effondrement qui s'ajoutait à la chute des cours du café. Alors que le producteur recevait 400 francs CFA par kilo (8 francs français), il ne perçoit plus aujourd'hui que 320

16. Le 13 janvier 1994, le franc CFA a été dévalué de 50 %. Un franc CFA = 0,01 franc français.

CFA (3,20 francs, car, en janvier 1994 est intervenue une dévaluation de 50 % du franc CFA) alors que les prix de tous les intrants ont considérablement augmenté.

Les données sur la production de cannabis ont été recueillies par l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) au cours d'une enquête menée auprès de 41 cultivateurs de cette plante dans le Sud-Ouest (sous-préfectures de Soubré, Méadji, San Pedro, Grand Bereby et Tabou). La culture du cannabis aurait été introduite dans les zones déjà désenclavées de cette région au cours de la deuxième moitié des années 70, par des pionniers d'origine ghanéenne et des autochtones de la bande littorale qui occupaient des emplois saisonniers sur les cargos européens se rendant en Afrique centrale.

L'essor de la consommation de cannabis

Les questions relatives à l'histoire de cette culture au niveau de chaque exploitation et à l'échelle des différents villages dans lesquels l'enquête a été menée font cependant apparaître une coïncidence évidente entre l'essor massif de la consommation et de la production du cannabis d'une part, et l'effondrement des prix aux producteurs de café et de cacao d'autre part. Parmi les 36 producteurs qui ont daté avec précision leurs débuts dans cette activité, trois seulement (8 %) se seraient lancés dans la culture du cannabis avant la crise du cacao de 1988-1989 (respectivement en 1980, 1985 et 1987). Les deux tiers en revanche ont entrepris cette culture après 1990. La chute des prix du café est, en outre, invoquée comme cause principale dans plus d'un tiers des cas et les blocages fonciers par 10 % des producteurs.

Compte tenu de la quantité limitée de travail que requiert la culture de cannabis – tant que la surface demeure réduite (moins de 0,25 hectare) –, il est possible de la programmer en fonction du calendrier de travail imposé par les autres cul-

17. *Datura*, plante hallucinogène également connue en Europe dont la consommation peut être mortelle. Son usage est interdit.

18. Terme wolof dont la racine signifie « arracher » (une branche). On l'emploie aujourd'hui pour désigner ces enfants de huit à quatorze ans qui

tures (cacao, café, productions vivrières) ou les autres activités (commerce) effectuées par le planteur. L'entretien du champ de cannabis est souvent assuré comme un jardinage, à la fin de la journée de travail, lorsque les voisins sont déjà retournés au village.

Les surfaces cultivées varient généralement entre 0,0625 et 0,25 hectare (94 % des producteurs concernés par l'enquête) en ce qui concerne la marijuana et de 0,1 à 0,5 hectare (92 % de l'échantillon) pour la production de cannabis fermenté. Cependant, des informations convergentes indiquent que des surfaces de 2 à 3 hectares destinées à la marijuana existent dans la région, surfaces qui sont cultivées par des paysans ayant une expérience de dix à quinze ans dans la culture du cannabis.

En terme de revenu par unité de surface, aucune culture à la portée du paysan ivoirien ne peut concurrencer celle du cannabis : la production de 0,1 hectare, vendue au « sac » à un commanditaire, permet de disposer d'un revenu annuel de 4 à 5 millions de francs CFA (40 000 à 50 000 francs). Il s'agit de la valeur de 13 à 16 tonnes de cacao, le produit d'une plantation d'une trentaine d'hectares, exploitée en faire-valoir direct grâce à une dizaine de travailleurs, ou de plus de 40 hectares confiés en métayage. Le rapport en faveur du cannabis serait donc, dans ce cas, de 1 à 300, voire de 1 à 400.

On peut se demander pourquoi ce rapport est infiniment plus favorable que celui qui existe, par exemple, en Amérique latine entre les produits licites comme le cacao ou le café et la feuille de coca qui, dans le meilleur des cas, ne dépasse pas le rapport de 1 à 6. Cela tient au fait que le marché interne de la feuille de coca est licite au Pérou et en Bolivie où il existe un usage traditionnel. De ce fait, il n'est pas dopé par l'interdiction. En revanche, il existe un énorme marché illicite du cannabis en Afrique. Le kilo de cannabis qui est payé de 150 à 400 francs se revendra au détail au prix de 1 à 2 francs le gramme (100 à 200 francs CFA), soit 1 000 à 2 000 francs le kilo. Bien sûr, le rapport sera beaucoup plus intéressant si la marijuana est exportée sur le marché européen, ce qui arrive de plus en plus souvent.

Le développement des cultures de cannabis se situe parfaitement dans la logique qui a engendré cette situation et

constitue la réponse la mieux adaptée aux nouvelles données du marché : le paysan qui a été spécialisé par la demande internationale dans la production de cultures de rente se tourne tout naturellement vers celles dont les prix sont rémunérateurs sur le marché local ou sur le marché international. Il est significatif que les paysans ivoiriens, un peu partout dans le pays, sèment du cannabis entre les cacaoyers.

Dépendance à l'égard des centres urbains

Un autre exemple de cette situation est celui du Congo, en Afrique centrale. À l'état sauvage ou sous forme de culture de rente, le cannabis (diamba ou bhang) pousse dans l'ensemble du pays. Les régions dans lesquelles se développent ces productions illicites sont celles du Plateau, du Likouala et du Pool. Dans la forêt de Loukoui, qui se trouve dans cette dernière région, au nord de Missafou – localité située à 110 kilomètres au sud-ouest de Brazzaville –, sur le chemin de fer Congo-Océan, la culture s'est développée discrètement au cours des dernières années : au flanc des collines, dans les bas-fonds humides, on peut observer des plantations de cannabis en monoculture ou en association avec le manioc, l'arachide et le maïs. Les cultivateurs passent des semaines dans des huttes pour entretenir et surveiller leurs champs, dont la superficie varie d'une dizaine de mètres carrés à deux hectares. Cette culture permet à la famille de survivre, de rembourser le terrain sur lequel elle cultive, d'acheter des médicaments et d'envoyer les enfants à l'école. Outre le prix payé, un autre élément explique l'engouement des paysans de Missafou pour la culture du cannabis : son cycle relativement court. En effet, trois mois

* Une première version de cet article a été publiée dans le numéro 18 du magazine interdépendances (janvier 1995).

séparent les semis de la récolte, ce qui permet trois ou quatre récoltes par an sur différentes parcelles. La dame-jeanne de marijuana est payée 15 000 francs CFA (150 francs français) alors que 50 kg de fofou (pâte) de manioc, nourriture de base des Congolais, se négocie à 7 000 francs CFA. Le plus gros de la production de Missafou est écoulé dans les deux grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, où les revendeurs paient la dame-jeanne 50 000 à 60 000 francs CFA. Au détail, la botte d'environ 50 grammes est vendue autour de 200 francs CFA, en fonction de la qualité et du marchandage. Les paysans ont tendance à délaisser les productions vivrières, pourtant limitées dans cette région. Cela entraîne une dépendance à l'égard des centres urbains qui, désormais, fournissent les denrées de première nécessité : riz, conserves, poissons, viandes.. Le manioc est lui-même aujourd'hui deux fois plus cher à Missafou qu'à Brazzaville. Un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture a déclaré au correspondant de l'OGD que la marijuana était la seule culture pouvant garantir aux paysans un revenu régulier et sûr, contrairement aux rapports aléatoires des produits vivriers et de rente (café, cacao, arachide), dont l'État était le seul client jusqu'à la faillite de l'Office du cacao et du café à la fin des années 80. La production de marijuana est donc amenée à s'accroître au rythme de la dégradation des conditions de vie des paysans congolais.

Une autre des causes du développement des cultures de cannabis réside dans l'échec économique des grands périmètres d'irrigation financés par les organismes internationaux comme dans le cas du Sénégal-Mauritanie et, dans une certaine mesure, du Niger. « Il en résulte des coûts de production élevés qui rendent les riz irrigués non compétitifs par rapport aux importations asiatiques. »¹¹ Pour l'instant, en Afrique de l'Ouest, les productions illicites sont essentiellement destinées aux marchés locaux. Il s'agit probablement d'une étape transitoire et, si la demande continue à se développer sur le marché international, les agriculteurs passeront à celles de haschisch et d'autres plantes à drogue comme le pavot ou la coca, car « toutes les conditions pédologiques et climatiques sont réunies pour que, demain, se déclenche une

19. Les économistes qualifient volontiers les années 80 de « décennie perdue pour les économies des pays en voie de développement » : une dette extérieure cumulée de 1300 milliards de dollars en 1989, représentant 50 % de leur PNB et des intérêts annuels s'élevant à 100 milliards de dollars..

révolution verte interdite »¹².

Des banques peu regardantes sur l'origine des dépôts

Au niveau des économies nationales, les trafics illicites constituent une source importante de devises. Comme le fait remarquer un ex-conseiller de la Banque mondiale, « les narcodollars, une fois blanchis et recyclés dans le système bancaire international, pourront servir aux gouvernements des pays en développement à remplir leurs obligations auprès des créanciers »¹³. On pourrait ajouter qu'ils contribuent également aux politiques de privatisation dans des pays où les investisseurs étrangers sont réticents et où les nationaux manquent de fonds propres. C'est la raison pour laquelle la plupart des pays d'Afrique assoiffés de devises ne peuvent pas s'offrir le luxe d'être trop regardants sur l'origine des capitaux déposés aux guichets de leurs banques. D'un côté, la communauté internationale s'efforce de faire adopter, à travers le Programme des Nations unies de contrôle international des drogues (Pnucid), des législations réprimant le blanchiment de l'argent sale, mais de l'autre, comme le remarque encore Michel Chossudowski, « pour autant que le service de la dette soit remboursé, les créanciers ne font pas la distinction entre « argent sale » et « argent propre »¹⁴. Tant qu'une réponse ne sera pas apportée à ces exigences contradictoires des pays riches, les politiques mises en place en Afrique pour lutter contre le trafic de drogue risquent d'être inopérantes.

Parfois le blanchiment vise simplement à contourner des obligations imposées par les organismes internationaux à des circuits de commerce légaux mais inefficaces du fait de leur lourdeur ou de la corruption administrative. En Afrique, plus que partout ailleurs, les réseaux de drogue empruntent vraisemblablement les mêmes canaux que les réseaux de commerce ou de contrebande de produits licites et s'appuient sur des réseaux traditionnels : clientélistes, ethniques, claniques, religieux.

Pour en revenir aux marchés régionaux ivoiriens du cacao, tels que Soubré et Méagui – où opèrent les grandes sociétés exportatrices ainsi qu'un nombre important d'opérateurs liba-

nais, ivoiriens ou burkinabés –, on observe que l'existence d'un réseau dense de commerçants et de transporteurs a permis au trafic de marijuana de se greffer de façon presque naturelle sur un système économique qui s'était développé par et à travers son intégration au marché international. Deux réseaux au moins ont été identifiés qui bénéficient d'importantes protections de la part de l'élite politique locale, voire nationale. L'un de ces réseaux aboutirait à l'un des proches compagnons de l'ancien président Houphouët Boigny, actionnaire important de l'une des principales sociétés exportatrices de café et de cacao de Côte-d'Ivoire. Les sacs de marijuana sont transportés en lots de 200 à 400 kg au milieu de chargements de 40 tonnes de cacao expédiés vers les ports d'Abidjan ou de San Pedro. L'hypothèse que l'on peut formuler est que les opérateurs du cacao se sont intéressés au cannabis lorsque la Banque mondiale a imposé la création d'une bourse du cacao, instaurant alors une véritable compétition entre les commerçants. Jusque-là, l'achat ou la vente du cacao reposait sur l'attribution de quotas à des barons appartenant aux cercles du pouvoir. Il est vraisemblable que ces derniers compensent en revendant la marijuana le manque à gagner provenant des mesures imposées par la Banque mondiale.

En ce qui concerne les opérations plus classiques, l'Afrique de l'Ouest est une zone favorable aux opérations de blanchiment. Il n'existe, en général, pas de législations permettant de contrôler ce type d'activités ou, lorsque de telles dispositions ont été formellement adoptées à la suite de pressions de la communauté internationale, aucun décret ne permet leur application. Il est significatif que la Banque du crédit du commerce et de l'industrie (Bcci) ait réalisé près de la moitié de son chiffre d'affaires en Afrique. Elle disposait de 400 filiales, succursales ou bureaux de représentation répartis dans une vingtaine de pays, en particulier dans les plaques tournantes du transit de drogue : Nairobi, île Maurice, Seychelles, Lagos, Monrovia. En Afrique de l'Ouest francophone, elle opérait à partir de Dakar et d'Abidjan.

Un blanchiment difficile à quantifier

Il est très difficile de mettre à jour des exemples précis de blanchiment d'argent sale en Afrique de l'Ouest et plus encore de quantifier leur importance. D'une part, l'absence de législation signifie qu'il n'existe aucun antécédent judiciaire sur lequel se fonder. D'autre part, le trafic de drogue à l'intérieur de l'Afrique et les profits des réseaux d'exportation ne sont pas encore d'une ampleur telle – sauf sans doute au Nigeria – qu'ils impliquent des transactions bancaires sur une échelle importante. Il est vraisemblable que l'argent de la drogue est le plus souvent investi directement en liquide dans la construction, le commerce, les importations somptuaires, l'achat d'armes, etc. Mais il n'en est pas moins évident, nous le verrons ci-après, que se blanchit en Afrique de l'argent de trafics qui ne concernent en rien le continent. Dans ce cas, il est extrêmement difficile de cerner la nature de ces trafics, et plus encore de déterminer la part prise par celui de la drogue. Ainsi, par exemple, la Drug Enforcement Administration (DEA) précise-t-elle – après avoir remarqué que la Côte-d'Ivoire est la plus importante place financière en Afrique de l'Ouest – que ce pays « est probablement un important lieu de blanchiment de l'argent sale ». Les spécialistes de l'ambassade de France sont tout aussi soupçonneux... et aussi peu explicites. Ils évoquent des hommes d'affaires libanais ainsi que des représentants du milieu corse comme les commanditaires des trafics de drogue. On mentionne la multiplication des sociétés d'import-export qui ne font l'objet d'aucun contrôle et on rappelle que la succursale de la BCCI a dû fermer ses portes.

Dans les autres pays, non seulement les services de police et de justice locaux, mais également ceux des ambassades de France, désignent les commerçants syro-libanais comme les propriétaires d'entreprises présumées se livrer à des activités

* Une première version de cet article a été publiée dans le numéro 18 du magazine interdépendances (janvier 1995).

de blanchiment. Le seul élément vérifié dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest est qu'ils investissent localement des sommes importantes, sans commune mesure avec leur chiffre d'affaires dans le pays. Il a été jusqu'ici impossible d'établir si ces capitaux sont le résultat d'entreprises licites ou illicites. L'étape suivante du blanchiment, après le détour par l'Afrique, est l'introduction de ces capitaux dans le système financier des pays riches. Jean-François Bayard remarque que « les économies subsahariennes présentent une particularité susceptible de retenir l'attention : elles sont les dernières au monde à fonctionner en cash et représentent un point d'entrée singulièrement aisé dans le système bancaire international, d'autant que les administrations fiscales ou douanières, les banques centrales ou commerciales, les cabinets d'experts-comptables, les législations et les réglementations en vigueur sont extrêmement poreux »¹⁵.

Au Sénégal, la filiale locale de la BCCI, impliquée dans le scandale, a été fermée en 1991. Aucune information n'a cependant filtré sur sa participation à la fraude. On sait seulement qu'elle était spécialisée dans des opérations d'import-export et qu'elle avait joué un rôle dans la spéculation sur le riz à laquelle ont notamment participé des personnes liées aux cercles du pouvoir. Il existe dans ce pays une loi sur « l'enrichissement illicite » qui n'a jamais été appliquée, pas plus que celle permettant de saisir l'argent qui provient du trafic de drogue. En revanche, aucune disposition concernant le blanchiment proprement dit n'est actuellement en vigueur. L'idée continue à prévaloir, en toute bonne foi, chez de hauts responsables de la Police et de la Justice que nous avons rencontrés, que l'argent sale réinvesti dans des activités licites perd son caractère répréhensible. Et cela d'autant plus facilement que les organisations financières internationales font l'apologie de l'investissement productif. Il est donc possible de déposer d'importantes sommes en devises ou en francs CFA dans toutes les banques du Sénégal sans avoir à justifier leur provenance. On constate également des investissements importants qui n'ont pas d'origine identifiable dans le pays. Une famille libanaise qui possède un grand restaurant est ainsi en train de faire construire un casino sur la Corniche, près du Tribunal de grande instance, casino dont le coût est évalué à 1 milliard de francs CFA. De même, des immeubles de grand

21. Banque mondiale, « L'ajustement structurel au Pérou pour un prêt de 300 millions de dollars », mars 92, Washington DC, p. 17.

standing sont-ils construits près de l'Hôtel Méridien.

Les observateurs sont également frappés par l'existence d'investissements considérables dans la construction de cliniques privées, équipées de matériel ultramoderne, dont la rentabilité est des plus incertaines, les Sénégalais fortunés préférant aller se faire soigner en France ou en Suisse. Le lobby syro-libanais a ainsi acheté une grande partie du Plateau (le centre de Dakar). L'attention de la police a été en outre attirée par une entreprise prospère n'ayant pourtant réalisé que quatre affaires dans l'année. Les soupçons se portent sur des sociétés ayant leurs homologues au Canada, homologues à qui elles commandent des marchandises. On pense que celles-ci sont « surfacturées » et que, le plus souvent, elles ne sont pas livrées.

Il est difficile de préciser l'origine de l'argent blanchi. On observe par exemple que les grands bâtisseurs sont souvent des commerçants qui passent également pour être des trafiquants de main-d'œuvre. Ce sont des gens qui roulent dans des Mercedes valant, au Sénégal, près de 50 millions de francs CFA. La semaine précédant le Grand Maghal (pèlerinage annuel de la confrérie musulmane mouride dans la ville de Touba), 25 Pajero, valant chacune 25 millions de francs CFA, ont été achetées chez le concessionnaire Mitsubishi et payées cash. Or, les mourides sont l'un des plus fermes soutiens du gouvernement « socialiste » en place, lequel jouit de l'appui de la France et des bailleurs de fonds internationaux. Là comme ailleurs, les intérêts économiques et géopolitiques l'emportent sur les soupçons de trafic de drogue ou de blanchiment d'argent sale.

22. Op. cit., (p. vi).

Bibliographie

Boustany A. coord., Populations exposées et recours aux substances psychotropes, 1^{er} Colloque franco-libanais, Beyrouth, 7-10 octobre 1992, Beyrouth, s. n., 1992.

Fottorino E, La piste blanche, l'Afrique sous l'emprise de la drogue, Paris, Balland, 1991.

Glorieux P., Le blanchiment de l'argent occulte en Europe, Paris, IHESE, 1992, [multigr].

Groupe d'action financière (GAFI), La lutte contre le blanchiment des capitaux, Paris, La Documentation française, 1990.

Observatoire géopolitique des drogues (OGD), État des drogues, drogues des États, Paris, Hachette, 1994, (Pluriel, Intervention).

OGD, Étude régionale sur le trafic, la production et la consommation des drogues en Afrique de l'Ouest, Rapport, Paris, Bruxelles, DG1/DG8, 1994 (Doc. D-AFR/93/07).

OGD, Afrique de l'Ouest : étude de la production de drogues et du trafic local, en particulier de la production de cannabis, Rapport, Paris, Bruxelles, DG1/DG8, 1995, (Doc D-AFR/95/12).

Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), Rapport pour 1992, New York, Nations unies, 1993.

SÉNÉGAL

LES ENFANTS DE « L'AJUSTEMENT STRUCTUREL »

ET DES SOLVANTS*

Ibrahima Thioub

Fortement endetté, le Sénégal a dû prendre, sous la pression du FMI, des mesures sévères à partir de la fin des années 70. Une politique qui a fait des dégâts considérables sur le plan social et qui se traduit, quinze ans plus tard, par une explosion du trafic et de la consommation de drogue.

L'économie du Sénégal, pays sahélien pauvre, repose sur l'exportation de produits de faible valeur comme l'arachide, les phosphates et le poisson. Le déficit permanent de son commerce extérieur résulte de sa très forte dépendance alimentaire et énergétique. Sa population très jeune – 53 % des Sénégalais ont moins de vingt ans – enregistre une croissance moyenne annuelle de 2,9 %, taux situé légèrement au-dessus de la croissance économique du pays.

Au début des années 70, la récession économique mondiale, conjuguée aux aléas climatiques, a révélé la fragilité du pays. La bureaucratie d'État et ses clientèles n'en ont pas moins continué à consommer de façon dispendieuse et improductive. Les crédits, facilement disponibles sur les mar-

24. German Fonseca, « Économie de la drogue : taille, caractéristiques et impact économique », Revue Tiers Monde, t. XXXIII, n° 131, juillet-

chés financiers internationaux, permettent pendant toute la décennie suivante de voiler le retournement de tendance. La crise éclate au grand jour en 1979-1980. Depuis, les experts du FMI et de la Banque mondiale, les yeux rivés sur les sacro-saints équilibres des grands agrégats économiques, s'attachent – en vain – à la spirale de la dette. Les aides et nombreuses remises n'ont pas réussi à maintenir l'endettement du pays dans des limites acceptables. Au lendemain de la dévaluation du franc CFA¹⁶, la dette du pays a doublé et franchi le cap des 2 000 milliards de francs CFA.

Cette rapide croissance a soumis les finances publiques à des tensions exceptionnelles. Le service de la dette est passé de 10 % du budget (entre 1968 et 1979, date de début de la politique d'ajustement structurel) à 40 % au milieu des années 90.

La fuite en avant

Pour faire face, les bailleurs de fonds ont suggéré, puis imposé, de véritables remèdes de cheval, dont les conséquences sociales sont catastrophiques. En 1979, le Programme de stabilisation économique et financier (Psef) voit le service de la dette passer d'un à dix milliards de francs en moins d'un an. Le Programme de redressement économique et financier (Pref) 1980-1984 remet en cause le principe de l'emploi salarié garanti dont bénéficiaient les diplômés de l'enseignement supérieur. L'entrée dans les écoles de formation professionnelle se fait désormais sur concours, ce qui marginalise des milliers de jeunes. Cette armée de chômeurs se gonfle sous l'effet de l'exode rural. Toute une population pauvre, agglutinée dans les bidonvilles et les zones périurbaines, ne trouve plus son salut que dans l'économie informelle.

Puis, en 1985-1992, c'est le Programme d'ajustement à moyen et long terme (Pamlt). Durant cette période, la dette du pays franchit le cap des 1 000 milliards de francs CFA. Le dégraissage de la Fonction publique, la chute de 15 % du pouvoir d'achat des salariés entre 1986 et 1992, les pertes d'emploi dans les entreprises privées, la réduction drastique des ressources budgétaires consacrées à l'éducation et à la

santé font gonfler le nombre des marginalisés. La «déévaluation-dévalisation» (comme on la nomme au Sénégal) survenue en janvier 1994 constitue l'ultime pression des bailleurs de fonds (FMI et Banque mondiale en tête) sur une société déjà exsangue.

Toutes ces mesures se traduisent par une véritable débâcle sociale. Le prix du principal produit agricole du pays, l'arachide, a chuté de moitié en trente ans. Surendettés et insolubles, les paysans ont choisi l'exode vers les pays du Nord ou les villes. Les familles ont éclaté. La baisse du pouvoir d'achat des salariés urbains a détruit toutes les formes de solidarité qui, naguère, assuraient un ersatz de sécurité sociale. Les sans-abri se sont multipliés.

Les chefs de famille tentent à longueur de journée de se procurer un peu d'argent. Dans le même temps, la toxicomanie s'est développée. Chez les enfants, la consommation de diluants – gainz –, de comprimés, de mélange de bière et d'essence, de joints de cannabis ou d'infusion de kubé-diara¹⁷ se développe.

Les thérapies traditionnelles des marabouts charlatans se révèlent vaines face à «cette maladie des Blancs». Les jeunes toxicomanes, dans le meilleur des cas, sont confiés aux organismes publics ou privés de prise en charge de l'enfance en danger. Mais les places manquent. Les structures publiques ont vu leurs moyens réduits au minimum par les arbitrages budgétaires. L'éducation, la santé et les questions sociales sont passées au second plan. Alors, le plus souvent, l'adolescent est mis au ban de la famille et recueilli par une de ces bandes de fakhman¹⁸ qui écument les beaux quartiers afin de trouver de quoi s'offrir un «beau plané à la reniflette».

Mutations profondes

Le Sénégal a une vieille tradition de production de cannabis, appelé ici yamba. Certaines cérémonies initiatiques des religions traditionnelles offraient l'occasion d'un usage contrôlé, dans un cercle restreint, de plantes hallucinogènes. La consommation de psychotropes légaux, tels que kola, thé, café en grande quantité, tabac et boissons alcoolisées (dans

25. Pierre Salama et Jacques Vallet, *L'Amérique latine dans la crise*, Hachette, 1990.

une moindre mesure), rythme l'activité quotidienne des Sénégalais.

Les conséquences de la consommation de ces drogues, légales ou pas, restaient quasi négligeables jusqu'à la fin des années 60. Une quinzaine de malades tout au plus était hospitalisée au CHU de Fann, principal centre de prise en charge médicale de la toxicomanie.

En moins de deux décennies, une croissance exponentielle de la production, du trafic et de la consommation de substances psychotropes de plus en plus variées a été enregistrée. Les circuits d'approvisionnement se sont ouverts sur l'étranger et organisés sur un mode mafieux. Les filières nigériane, gambienne et ghanéenne du lopito (la marijuana), latino-américaine de la cocaïne et asiatique de l'héroïne et du haschisch ravitaillent un nombre restreint de consommateurs de la haute société sénégalaise. Leurs « courriers » dakarois, avec des moyens largement au-dessus de ceux de la police, font transiter vers l'Europe les produits interdits.

Tant qu'un kilo d'arachide sera payé 90 francs par l'État et un kilo de cannabis 60 000 francs par le gros trafiquant disposant d'un « bouclier » politique, les surfaces consacrées à « l'herbe qui tue » continueront de s'accroître. Et tant que les exclus de l'école auront des parents réduits au chômage et à la précarité, ils continueront à se procurer, à bas prix, un peu de rêve grâce à des solvants.

MAROC

LA CULTURE DU KIF S'EST

ENVOLÉE AVEC LA DETTE*

Pascual Moreno Torregrosa

Durant les années 70, le Maroc a cru à la prospérité. Il a investi tous azimuts et s'est endetté. Le FMI n'a pas tardé à lui demander des comptes. Tandis que le régime de Rabat donnait un tour de vis aux budgets « sociaux », la culture du kif prospérait...

Au début de l'année 1972, la tonne de phosphates se vend 14 dollars sur le marché mondial. Trois ans plus tard, son prix atteint 68 dollars. Conséquence : en 1974, les exportations de phosphates rapportent 900 millions de dollars au Maroc. Le plan quinquennal (1973-1977) établi par le gouvernement de Rabat reflète cette euphorie du marché des phosphates. S'y ajoute un facteur extérieur : à cette époque, il est assez facile d'emprunter sur le marché international.

Le Maroc se lance dans les dépenses : ambitieux programme d'investissements (infrastructures diverses, acquisition de biens d'équipement, construction de barrages hydrauliques, etc.), mesures sociales pour accompagner l'accroissement démographique, importation massive de produits alimentaires de base vendus à la population à des prix subventionnés, mais aussi, coûteuse guerre au Sahara occidental...

L'augmentation du prix du baril de pétrole à partir de 1976 pèse sur le budget. La facture pétrolière du pays, qui représentait 3,6 % des importations marocaines en 1970, constitue 13,6 % de celles-ci en 1973 et 27,3 % en 1982. La dette extérieure augmente de façon démesurée : 1,3 milliard de dollars en 1973, 2 milliards de dollars en 1983, 20,8

en 1988, 22 en 1989, 24 en 1992. Le service de la dette passe de 5,6 % des exportations en 1975 à 34,7 % en 1982. Le pays se dirige vers une impasse.

Le processus est semblable à celui qui s'est déroulé dans bon nombre de pays en voie de développement¹⁹. Les graves difficultés traversées par l'économie du pays à partir de la fin des années 70 et au début de la décennie suivante conduisent le gouvernement marocain à ouvrir des négociations avec la Banque mondiale et le FMI et à accepter les orientations économiques qui émanent de ces organismes.

Ces discussions, commencées en 1981, débouchent sur la «renégociation» de la dette extérieure moyennant l'engagement de Rabat d'adopter une série de mesures bien connues des pays en voie de développement : limiter les dépenses publiques, équilibrer la balance des paiements en augmentant les exportations et en limitant les importations, dévaluer le dirham, promulguer une réforme fiscale, engager un processus de privatisation des entreprises nationalisées, ouvrir l'économie du pays aux marchés extérieurs, etc.

Le Maroc a appliqué avec réticence les mesures d'ajustement structurel préconisées par les organismes internationaux. Le peu qui a été fait a suffi, toutefois, à «doper» la production, le trafic et la consommation de haschisch, dont le Maroc est un des grands pourvoyeurs mondiaux.

La surface cultivée de kif multipliée par 10

«Curieusement», c'est pendant ces années de crise économique que s'est produite une expansion sans précédent des cultures de Cannabis sativa. Elle a surtout concerné le Rif, dans le Nord du pays. Particulièrement développées dans la région de Ketama et Bab Berred – zones reculées du Rif d'altitude moyenne –, les surfaces cultivées sont passées de 5 000 hectares à la fin des années 70 à 50 000 hectares dix ans plus tard. Elles atteignent probablement 65 000 hectares aujourd'hui. La culture du kif²⁰ s'étend désormais dans la région de Rhomara, aux environs de Chef Xauen, descend jusqu'aux bourgs proches de Taza et l'on voit même des plantations près de Tétouan et dans la région de Lucus.

Cependant, la multiplication par dix des superficies culti-

vées s'est accompagnée d'une augmentation des rendements grâce à la modernisation de l'agriculture. Les paysans usent désormais d'engrais, de matériel de culture, de pesticides... Les réseaux de commercialisation se sont également structurés. Ils s'étendent maintenant à travers tout le Rif et vont des zones rurales aux villes côtières de Tanger, Tétouan, Nador, Al-Hoceima...

Les années 60 et 70 ont été marquées par l'exode rural, résultat de la «destructuration» de la société rurale rifaine. Des milliers d'émigrants du Nord du Maroc ont réussi à trouver du travail dans les mines belges, la construction néerlandaise ou l'agriculture française. Mais l'Europe s'est fermée à l'immigration dans les années 80. Le mouvement d'exode s'est rabattu sur les bidonvilles misérables des villes du Nord, de Rabat, de Casablanca ou Fez. La dégradation des conditions de vie et surtout la suppression des subventions aux produits alimentaires de base ont déclenché les émeutes de 1981 à Casablanca, de 1984 dans diverses villes du Nord et de 1990 à Fez.

Les paysans du Rif, confrontés à une crise de l'agriculture de subsistance, ont trouvé dans la culture du kif leur planche de salut et évité ainsi l'exode vers les grandes villes. Le taux de chômage officiel est de 20 % et les activités souterraines représentent le tiers de l'économie.

L'extension des cultures est allée de pair avec le développement du trafic, tout d'abord à cause de la nécessité de trouver des débouchés à cette production mais aussi en raison de l'augmentation de la consommation de drogue en Europe. On a assisté à la formation de clans, lesquels, pendant cette décennie, ont accumulé de grandes fortunes qu'ils ont investies dans le secteur immobilier – les propriétaires d'hôtels privés se sont multipliés –, en biens de consommation ou placées sur des comptes situés à l'étranger.

Selon les calculs d'économistes marocains, les revenus produits par le trafic de haschisch sont équivalents à ceux des autres exportations agricoles marocaines (agrumes et légumes, principalement).

Il est également notoire que les routes ouvertes par les trafiquants de haschisch ont été utilisées pour l'introduction en Europe d'autres drogues, en provenance d'Amérique latine (cocaïne, surtout) ou d'Asie (héroïne, en transit via l'Afrique

subsaharienne), bien que la répression armée, ces derniers temps, en ait ralenti les flux.

Mafias marocaines

Plus symptomatique encore de la puissance des mafias marocaines du narcotrafic, leur intention affichée de conquérir une partie du pouvoir. À la suite des dernières élections municipales, quatre cents candidats aux mairies et conseils municipaux ont été récusés par le ministère de l'Intérieur en raison de leurs liens avec les trafiquants de drogue.

En privant une partie de la population d'une meilleure situation sanitaire et éducative, d'infrastructures de base (essentiellement dans les grandes villes) et en provoquant un chômage important, les sévères mesures d'ajustement structurel combinées aux inégalités sociales ont entraîné une spectaculaire augmentation de la consommation de drogue. Non seulement de kif qui, de tout temps, a été un produit traditionnel, mais aussi de cocaïne, d'héroïne et de drogues de synthèse. « La décadence des modes de vie occidentalises » et « la perversion de la jeunesse » ont favorisé l'émergence de courants islamiques intégristes.

Le Maroc a toujours été considéré par la Banque mondiale et le FMI comme un pays qu'il était indispensable d'aider, même pendant les périodes les plus critiques, au nom du rempart que son régime constitue face aux déstabilisations politiques de toutes sortes.

La grave crise algérienne et l'instabilité de la plupart des pays d'Afrique du Nord ont rendu les organismes internationaux (mais aussi l'Union européenne) patients et tolérants à l'égard de la culture de cannabis et, indirectement, du trafic. C'est ainsi que les interlocuteurs des autorités de Rabat acceptent, bon gré mal gré, les attermoissements, les plans d'éradication jamais concrétisés et les projets mille fois annoncés – et non encore réalisés – de « développement intégral » de la région Nord..

AMÉRIQUE LATINE

PÉROU

LES CAPITAUX HIRONDELLES

PAYENT LA DETTE EXTÉRIEURE*

Humberto Campodónico

Au Pérou, les mesures d'ajustement structurel, adoptées à partir de 1990 à la demande du FMI et de la Banque mondiale, ont facilité la circulation de l'argent issu du trafic de drogue. Elles ont également augmenté la pression sur les paysans, lesquels ont été d'autant plus tentés par la culture de la coca. Démonstration.

Il est assez difficile d'évaluer la quantité de narcodollars qui alimente le Pérou. Les calculs les plus fiables situent ces revenus illicites entre 600 millions et 1 milliard de dollars par an. Ce qui représente entre 15 et 30 % des exportations péruviennes légales. Ce poids est considérable. Il n'a fait que croître depuis août 1990, quand le président Fujimori a démarré l'application d'un programme drastique de stabilisation économique et de réformes structurelles, défini en colla-

boration avec le FMI et la Banque mondiale. L'accroissement du narcotrafic est lié de façon notoire aux programmes d'ajustement structurel. On peut même dire qu'ils se renforcent mutuellement. Avec, pour finir, de graves conséquences économiques et sociales.

Jusqu'à l'arrivée au pouvoir d'Alberto Fujimori, en août 1990, toutes les entrées et sorties de devises devaient obligatoirement être déclarées à la Banco central de reserva (BCR). Les exportateurs et les importateurs étaient tenus de passer par cette banque pour vendre ou acheter des devises étrangères. En 1990, sous l'impulsion du FMI et de la Banque mondiale, il a été décidé que les exportateurs pourraient disposer sans restriction des devises provenant de leurs activités et que les importateurs pourraient librement acheter leurs dollars sur le marché international. La BCR a donc perdu tout moyen de connaître les mouvements de devises provenant du commerce extérieur. Les narcodollars peuvent désormais être achetés par n'importe quel agent économique « autorisé ».

Parallèlement, le gouvernement Fujimori a procédé à la libéralisation des comptes pour les investissements venant de l'extérieur. Il existe donc un libre flux d'entrées et de sorties de monnaie entre le Pérou et le reste du monde.

Tout cela revient, ni plus, ni moins, à légaliser le blanchiment de l'argent par le système financier péruvien : on peut désormais déposer des dollars au Pérou sans limitation de montant ni le moindre justificatif de provenance. Ce sont donc des centaines de millions de dollars qui entrent dans le pays attirés par des taux d'intérêts élevés. Les Péruviens ont eu vite fait de baptiser cet argent les « capitaux hirondelles », par analogie aux migrations des oiseaux. Une bonne partie de ces sommes colossales provient d'activités illicites.

Surévaluation de la monnaie nationale

Une autre mesure d'inspiration libérale a consisté à supprimer le taux de change fixe pour introduire un système flottant. Or, l'afflux de narcodollars dans l'économie péruvienne a notamment eu pour conséquence de faire augmenter l'offre de devises. La monnaie nationale se trouve donc surévaluée.

26. Rolland Labarre, « Du miracle économique à la crise », Encyclopædia Universalis, vol. 15, p. 257.

La Banque mondiale le reconnaît elle-même en ces termes : « Selon les estimations disponibles, la monnaie nationale a connu une appréciation depuis 1988. La raison en est évidente : la croissance de l'économie de la coca au Pérou — équivalente, en ce moment, à au moins un tiers des exportations. »²¹

Cette surévaluation de la monnaie nationale a des conséquences directes sur l'économie du pays : cela renchérit les exportations et diminue le coût des importations. Il en résulte de graves préjudices, des licenciements massifs et du chômage.

On attendrait de la Banque mondiale qu'elle pousse à des politiques économiques tendant à contrecarrer la surévaluation de la monnaie nationale, de façon à favoriser les exportations. C'est là, en principe, un objectif théorique de tout programme d'ajustement structurel. Cependant, à la surprise générale, la Banque mondiale a souhaité que la situation se maintienne à l'identique, considérant que c'est au « libre marché » de déterminer les modalités des conditions de change.

Dans un document, les experts décrivent ainsi les dangers liés à la politique d'ajustement structurel : « Parmi les quatre risques qu'encourt le Pérou, l'un d'entre eux est que la continue surévaluation de la monnaie nationale incite les fonctionnaires du gouvernement à prendre des mesures d'urgence, comme, par exemple, la réintroduction des contrôles des investissements étrangers ou bien la mise en route d'achats « excessifs » (inflationnistes) de monnaie étrangère. »²²

Selon de nombreux économistes, le maintien de la surévaluation de la monnaie nationale, bien qu'elle freine les exportations, permet au gouvernement d'acheter des dollars à bas prix pour le paiement de la dette extérieure.

27. J. Serrulle et J. Boin, Fondo Monetario Internacional, Ediciones Gramil, Santo Domingo, Republica Dominicana, 1983.

28. F. Pisani, « Mexique catastrophe », Le Monde, Bilan économique et social 1982, cité par J. Serulle et J. Boin, *op. cit.*

29. I. Ramonet, « Le Mexique sous le choc », Le Monde diplomatique, décembre 1982, p. 14.

30. F. Pisani, *op. cit.*

31. I. Ramonet, *op. cit.*

32. F. Pisani, *op. cit.*

33. I. Ramonet, *op. cit.*

Les narcodollars au secours de la balance des paiements

À cause de la surévaluation de la monnaie et de la diminution des taxes, les importations ont fortement crû ces dernières années. Ce qui a occasionné un déficit de la balance commerciale de plusieurs centaines de millions de dollars par an. D'autre part, le service de la dette a fortement augmenté, générant un déficit supplémentaire de l'ordre du milliard de dollars par an.

Ce déficit de la balance des paiements se finance, en grande partie, par l'entrée des « capitaux hirondelles », les envois de fonds de l'étranger et les dollars du narcotrafic. L'instabilité de ces revenus fragilise beaucoup la balance des paiements, qui s'en remet en grande partie aux narcodollars. Un analyste économique confirme ce jugement : « Le fait que le résultat positif de la balance des paiements dépende du résultat des comptes « capitaux à court terme » et « erreurs et omissions » pourrait être préoccupant dans le sens où ces comptes dépendent en grande partie du flux de dollars du narcotrafic, des envois adressés par des Péruviens qui vivent à l'étranger à leur famille vivant au Pérou et du flux de capitaux à court terme. » ²³

C'est donc grâce à l'argent sale que s'équilibre la balance des paiements. Mais il y a plus grave. D'autres mécanismes économiques jouent, auprès des petits paysans, en faveur d'une extension de la culture de coca, particulièrement dans la région du Nord-Est où se concentrent la plupart des cultures.

Un des objectifs des réformes d'ajustement structurel est de réduire l'intervention de l'État dans l'économie. Dans le cas péruvien, cela s'est traduit par le démantèlement presque total du système de crédit des mutuelles et coopératives agricoles. Le gouvernement a, en particulier, dissous le Banco Agrario, principale source de crédit des agriculteurs de la zone forestière du Nord-Est.

Ensuite, la diminution des prix du café a incité les paysans à se tourner vers des productions plus rentables. Enfin, la libération des échanges a supprimé toute autre alternative aux petits producteurs, car les importations de produits alimentaires se sont mises à augmenter et la production nationale n'était plus concurrentielle.

Les subventions agricoles et la coca

L'un des problèmes les plus importants auxquels les agriculteurs de la forêt nord-orientale (vallée du haut Huallaga, Tarapoto) sont confrontés vient directement des subsides que les pays de l'OCDE accordent aux produits agricoles (céréales, riz, lait, viande, etc.), ce qui a pour conséquence de diminuer les prix de ces marchandises sur le marché international et de concurrencer, de façon déloyale, les productions des agriculteurs du tiers monde.

Afin de contrecarrer ces effets, le Pérou (comme de nombreux autres pays) a mis en place un système de surtaxes sur les importations de produits agricoles de façon à ce que les prix intérieurs soient équivalents à ce qu'ils seraient en l'absence de subventions de l'OCDE.

Cependant, la Banque interaméricaine pour le développement (BID) exige du gouvernement qu'il supprime ces surtaxes, sous prétexte qu'il doit suivre une politique de libre échange sans les « distorsions » [sic !] qu'induisent ces pratiques. Faute de quoi, la BID menace de ne pas verser les crédits déjà accordés au gouvernement. Si le gouvernement cède à ces exigences, qui font partie du programme des réformes structurelles « néo-libérales », le préjudice sera évident pour les agriculteurs. Par voie de conséquence, ceux-ci iront en plus grand nombre... semer de la coca dans la zone nord-orientale. Les réformes auront donc principalement pour résultat d'installer durablement le Pérou dans une économie reposant sur la production de drogue et le recyclage de profits illicites.

34. R. Parvex, « Mexique, les frontières de la drogue », interdépendances n° 3, p. 23, mars 1991.

35. Idem.

36. Idem.

COLOMBIE

LES EFFETS AMBIGUS DE L'ARGENT DE LA

DROGUE SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

German Fonseca²⁴

La Colombie est un pays clef dans la production de drogues illicites en Amérique latine. Mais il est difficile d'établir si elle en a tiré un bénéfice notable en terme de développement.

L'assassinat du candidat à la présidence, Luis Carlos Galan, en 1989, a marqué le lancement, par le gouvernement colombien, d'une formidable campagne de répression militaire du narcotrafic. Depuis cette date, la Colombie n'a cessé d'attirer l'attention de l'opinion publique internationale, devenant dans l'imaginaire collectif l'unique responsable du trafic mondial de drogue.

Pourtant, le bilan de ces années de lutte demeure ambigu : certes, la Colombie a réussi à contenir le « narcoterrorisme » qui menaçait sa stabilité politique et institutionnelle, mais cela lui a coûté fort cher en vies humaines et en dépenses militaires. Par ailleurs, en focalisant l'attention sur son territoire, elle a contribué à déclencher ce qu'on appelle le Balloon effect, c'est-à-dire le déplacement du problème vers d'autres pays de l'Amérique latine. On signale, en effet, une recrudescence de la culture et de la transformation de la feuille de coca dans les pays frontaliers, l'ouverture de nouvelles routes de trafic, le développement d'importants centres de blanchiment de narcodollars, la réapparition de cultures illicites en régression (marijuana), l'introduction de productions nouvelles (pavot), etc.

Si l'on veut analyser de ce qui s'est passé depuis 1989, il convient d'examiner deux points. Il s'agit, en premier lieu, de déterminer quel a été le degré d'échec ou de réussite de la

37. R. Parvex, *op. cit.*

38. *Idem.*

répression de la production, de la distribution et de la consommation de stupéfiants, sachant que le narcotrafic n'a cessé de se développer de par le monde. Ensuite, il est important à la fois de comprendre quelles raisons ont conduit la Colombie à devenir le pays clé pour ce qui concerne ces productions illicites et de déterminer si, comme on l'admet couramment, elle en a tiré des « bénéfiques » pour ce qui est de son développement.

Du point de vue des éléments extérieurs qui pèsent sur le pays, il est évident que l'on ne peut séparer les phénomènes de production et d'exportation de cocaïne, des changements économiques ayant eu lieu dans les pays développés à partir des années 70. Ces mutations, qui ont modifié les mouvements de capitaux et les taux d'intérêt internes, ont eu un impact non négligeable sur la dette extérieure des pays latino-américains et ont provoqué la crise économique sans précédent qui a marqué ces pays tout au long des années 80. Cette crise a, elle-même, amené le Fonds monétaire international (FMI) à imposer des mesures d'ajustement structurel, qui ont eu des effets pervers et dont le coût social a été très élevé.

Sur le plan intérieur, la production et la commercialisation de la cocaïne sont liées à des aspects caractéristiques des pays concernés. Les déséquilibres socio-économiques – provoqués par un développement accéléré au cours des années 60 et 70 – et l'arrêt de la croissance du début des années 80 ont creusé un fossé entre les différents secteurs de la population. La perte de légitimité de l'État, conséquence de cette situation, a fragilisé l'administration face au pouvoir corrupteur des mafias.

Bouleversement des flux de capitaux

On peut penser que les désordres monétaires et financiers internationaux provoqués par la disparition de la stabilité des taux de change prônée par les institutions de Bretton Woods ont eu un impact particulièrement négatif sur les perspectives de développement des pays latino-américains. D'autant

39. R. Parvex, *op. cit.*

40. I. P. Ortiz, *Exelsior*, Mexique, 5-A, 18 août 1993.

41. G. Belsasso, « Desigualdad en la lucha contra narcos », *Exelsior*, 6 août 1993.

que le phénomène est venu s'ajouter aux profondes mutations technologiques et économiques introduites dans les pays industrialisés.

Si la réforme de la politique monétaire nord-américaine de 1979 et la réévaluation du dollar ont généré un important afflux de capitaux vers les États-Unis, elles ont aussi précipité la crise de la dette extérieure latino-américaine. Les pays du sous-continent ont eu à subir la double contrainte constituée par la brutale augmentation des intérêts de la dette et par la fermeture des marchés capitalistes, ce qui a rendu plus difficile encore l'application de l'ajustement structurel.

Ainsi, au cours des années 80, la dette des États latino-américains (intérêts compris) s'est-elle accrue, non seulement en valeur absolue mais aussi par rapport au produit national brut (PNB) de ces pays. Cette situation a tari le flux des investissements et de capitaux étrangers vers l'Amérique latine, générant un transfert net de ressources financières de ces États vers les pays industrialisés. Les transferts, dont les économies latino-américaines ont bénéficié entre 1973-1981, représentaient à l'époque 2,6 % de leur PNB. Entre 1982 et 1987, le sens des transferts s'est inversé, atteignant près de 4 % du PNB, mais cette fois au bénéfice des économies du Nord. D'après Pierre Salama²⁵, cette ponction a représenté trois fois le prix de la facture pétrolière payée par la France en 1973.

Les conséquences macro-économiques ont été immédiates : chute des investissements productifs, de la production industrielle et du PNB per capita (moins 10 % en moyenne), ce qui a conduit la Banque mondiale et le FMI à imposer en Amérique latine les politiques d'ajustement structurel. Or, celles-ci, qui ont en grande partie échoué, ont eu des effets extrêmement pernicieux pour les secteurs les plus défavorisés de la population.

Tel est donc le contexte ayant favorisé l'augmentation en flèche des cultures de coca destinées à la production de cocaïne.

À la fin des années 80, il faut le rappeler, le trafic de la marijuana colombienne avait déjà perdu de son importance, remplacé par une production nord-américaine à la hausse. À

43. P. Gonzalez F., *Exelsior*, 3 août 1993.

44. P. Gonzalez F., *Exelsior*, 10 août 1993.

45. E. Riquelme F., *Exelsior*, 23 août 1993.

46. R. Parvex, *op. cit.*

47. G. Ibarra R., *El Financiero*, Mexique, 2 août 1993.

cette époque en effet, une autre affaire, plus organisée et plus rentable, commence à se développer : la production et l'exportation de cocaïne. La grande différence entre le trafic de la marijuana et celui de la cocaïne réside dans le fait que dans le second cas, le contrôle des filières est demeuré aux mains des trafiquants latino-américains, et plus particulièrement des Colombiens. C'est un élément fondamental pour comprendre le point de vue nord-américain.

La crise économique qui frappe le monde rural et les grandes villes industrielles a installé un climat propice à l'explosion du trafic des stupéfiants. Le commerce illicite est devenu un moyen de subsistance et une source de revenus complémentaires pour d'importants secteurs de la population. La paupérisation et la déstructuration sociale provoquées par la crise ont favorisé une augmentation de la violence. Absentes ou impuissantes, les autorités ont perdu toute légitimité et laissé la voie ouverte à l'impunité, ce qui n'a fait qu'accentuer la crise financière.

Une des caractéristiques de la crise est que toute situation affectant les économies des pays développés a des répercussions sur les économies périphériques. Alors qu'au début des années 90, le taux de croissance enregistré en Europe et aux États-Unis est encore assez réduit, la croissance économique de l'Amérique latine redémarre (comparée aux indices des années 70). Les investisseurs étrangers s'intéressent à nouveau à la région et l'on constate le renouvellement du flux des capitaux.

Il est intéressant de comparer la nouvelle situation avec celle de la période 1978-1982 qui précède la grande crise de la dette extérieure. En 1990, les capitaux arrivés en Amérique latine représentent 24 milliards de dollars. Ils atteignent 40 milliards l'année suivante. Pour la première fois en dix ans, le transfert net est devenu positif.

Contrairement à la période antérieure, ces capitaux sont fondamentalement d'origine privée et optent pour les investissements à court terme afin de profiter du dynamisme des bourses de valeurs locales. Autrement dit, les flux de capitaux arrivant actuellement en Amérique latine servent moins à financer le déficit des comptes courants qu'à augmenter les réserves officielles.

À quoi attribuer ce changement ? Tout d'abord, sans

48. La Jornada (Mexique), 30 août 1993.

49. H. Zanella F., El Financiero, 19 août 1993.

doute, aux efforts entrepris par la plupart des pays de la région pour assainir, moderniser et réformer leurs économies ainsi que leurs politiques commerciales. Mais d'autres éléments, d'origine extérieure, ont joué un rôle plus déterminant dans cette évolution. Nous en citerons trois, parmi les plus importants : la récession des économies développées, l'évolution de la balance des paiements nord-américaine et la chute des taux d'intérêt internationaux. Ce dernier point a permis aux pays latino-américains de bénéficier de taux favorables qui ont attiré les capitaux, même si ceux-ci se sont surtout orientés vers le domaine spéculatif.

50. J. G. Castaneda, Colloque « Drogues-migrations : mythes et réalités », organisé par le magazine interdépendances, Paris,

La Colombie a-t-elle bénéficié du narcotrafic ?

Dans le contexte latino-américain, le cas colombien est très particulier. Il se caractérise par une conduite macro-économique très prudente introduisant des changements graduels, lesquels ont évité des mesures trop drastiques. La politique d'endettement extérieur a été précautionneuse, mettant le pays à l'abri de la crise de la dette ayant touché l'ensemble du sous-continent. C'est ainsi que durant les années 80, la Colombie a été l'un des rares États à avoir accru, bien que modestement, son revenu per capita, à ne pas avoir subi de crise de balance des paiements et à avoir évité l'explosion du chômage ayant affecté les autres pays.

Ces résultats économiques positifs n'ont pas empêché l'augmentation de la violence liée au narcotrafic, laquelle a affaibli gravement l'État et le système judiciaire colombiens, avec la perte de légitimité qui en découle. Ce discrédit a favorisé le développement des activités illégales de production et de commercialisation de la cocaïne.

Quant à savoir s'il faut expliquer les bons résultats de l'économie colombienne par des apports financiers provenant du narcotrafic, la question reste posée. De nombreuses études ont été faites sur cet aspect, mais on ne peut apporter de réponse définitive car les effets de l'industrie de la drogue sur la société colombienne sont complexes et contradictoires.

La Colombie n'a pas été épargnée par le processus de réinsertion de capitaux dans le marché international, processus qui a touché l'ensemble de l'Amérique latine. Ce phénomène a permis au pays d'atteindre un niveau de réserves proche de 8 milliards de dollars. Divers facteurs expliquent cet afflux de capitaux : l'amnistie fiscale légalisant les comptes à l'étranger, la légalisation de l'achat et de la vente de devises, l'assouplissement des contrôles sur les investissements étrangers, la récession des États-Unis et la baisse des taux d'intérêt américains.

L'afflux de ressources financières s'explique aussi par l'arrivée de fonds issus du narcotrafic et par l'inversion du courant de fuite des capitaux enregistrée entre 1983-1989. Les ressources illégales ont constitué une bouée de sauvetage pour le pays, empêchant les dévaluations monétaires à grande échelle et l'inflation massive, deux phénomènes ayant

51. I. Sachs, « Quelques leçons de la débâcle mexicaine », *Le Monde diplomatique*, avril 1995.

affecté d'autres pays de la région. Ces ressources ont également permis l'importation de biens intermédiaires et d'équipement, ce qui a réduit, au moins de façon transitoire, les restrictions imposées aux fournitures étrangères.

La relation entre l'évolution du marché de la drogue et l'arrivée dans le pays des narcocapitaux n'est pourtant pas claire. On pourrait supposer que l'afflux des capitaux illicites était dû à la fois à l'augmentation nette des revenus du narcotraffic et à la volonté des trafiquants de rapatrier des capitaux pour des raisons de stratégie économique. Cette stratégie pouvait être dictée par la recherche d'une plus grande rentabilité – qu'à l'époque, le différentiel des taux d'intérêt permettait en Colombie – ou par la volonté d'échapper à l'accroissement des mesures de contrôle existant en matière de blanchiment dans d'autres pays.

Au cours des années 1982-1983, les prix de la cocaïne sur le marché nord-américain ont enregistré leurs plus hauts niveaux. On pourrait donc supposer que c'est durant ces années-là que les bénéfices des narcotraffiquants ont été les plus élevés. Cette époque coïncide cependant avec une période de taux d'intérêt internationaux particulièrement hauts, des taux de change officiels surévalués et des réserves extérieures colombiennes dramatiquement réduites, facteurs qui ont conduit le gouvernement colombien à appliquer un contrôle très strict sur le change de devises et sur les importations.

Bien que présentant une situation économique beaucoup plus saine que les autres pays du sous-continent, la Colombie n'a pas échappé aux profondes réformes qui ont touché l'ensemble de la région. À partir de 1992, l'administration du président César Gaviria a mis en route un processus d'ouverture économique qui a permis la libéralisation du commerce

extérieur, des marchés des capitaux et des taux de change. Cela s'est accompagné d'un changement du régime appliqué aux investissements étrangers. Ces mesures visaient à dynamiser l'économie nationale et à la rendre plus compétitive sur les marchés internationaux. En même temps, la réduction des tarifs douaniers tendait à limiter la contrebande traditionnelle et à combattre le blanchiment des narcodollars.

La relation entre la croissance économique colombienne et les flux des capitaux légaux et illicites demeure difficile à déchiffrer. Pour établir un lien, il faudrait connaître les raisons qui, à un moment déterminé, poussent les trafiquants à accroître ou à diminuer le rapatriement des capitaux. On pourrait penser que ces décisions dépendent de conditions économiques propres à la Colombie et, par conséquent, de la stabilité de sa politique macro-économique. Dans ce sens, il est évident que la réduction des contrôles et les politiques de libéralisation commerciale, financière et des taux de change facilitent la circulation des fonds en provenance du narcotraffic.

Il faut cependant remarquer que l'augmentation des capitaux illégaux revenant dans le pays ne provoque pas toujours les effets positifs que l'on pourrait imaginer. L'entrée massive de capitaux engendre un certain nombre d'effets économiques négatifs, parmi lesquels la baisse du prix du dollar – qui entraîne l'augmentation du prix des produits colombiens à l'exportation et leur perte de compétitivité sur les marchés internationaux – et l'accroissement du recyclage de l'argent sale par le biais de la contrebande ou de la « surfacturation » des importations. La contrebande concurrence en outre la production nationale, ce qui réduit l'effet du narcotraffic sur la demande ajoutée. L'implantation des narcotrafiquants dans certaines régions accroît la violence. Enfin, les capitaux sont consacrés à des opérations spéculatives à court terme ou à l'achat de terres ou de biens immobiliers.

Les conséquences négatives du narcotraffic ont donc annulé et amplement dépassé les bénéfices apportés par l'arrivée des capitaux illicites dans l'économie du pays.

D'autres effets négatifs sont d'ailleurs venus s'ajouter à ceux précédemment cités. Il faut souligner, en premier lieu, l'extraordinaire pouvoir engendré par l'argent sale, lequel a fini par infiltrer l'État et saper la légitimité de celui-ci.

Réagissant avec beaucoup de retard, les autorités colombiennes ont pris des mesures drastiques contre le narcotrafic tout en cherchant à accélérer les réformes visant à la démocratisation du système économique et politique du pays.

Autre conséquence négative du narcotrafic : l'aggravation de la violence avec son corollaire d'enlèvements et d'instabilité. Cette situation a fait fuir des capitaux, freinant du même coup une partie importante des investissements étrangers.

Enfin, le flux des capitaux illégaux circulant en Colombie a provoqué d'importantes difficultés en matière de maîtrise de la macro-économie. L'accumulation de devises a, en effet, partiellement été neutralisée par les autorités monétaires par le biais de la réduction des dépenses gouvernementales, ce qui a restreint la demande ajoutée. L'expansion de l'offre monétaire est, en outre, à l'origine d'une augmentation des pressions inflationnistes. Au total, l'arrivée des capitaux illégaux par des canaux clandestins annule tout contrôle financier et fiscal de la part de l'État, ce qui empêche la maîtrise de leurs effets sectoriels.

D'une manière générale, il n'est pas possible de séparer le développement du narcotrafic de la profonde crise économique dont la région a été victime pendant les années 80. Sur l'aspect économique se greffent des questions politiques. Il est, en effet, incompréhensible qu'on ait focalisé le problème sur l'Amérique latine, alors qu'il concerne de nombreuses régions du monde. Il est paradoxal que les États-Unis mènent une guerre à la drogue presque exclusivement en dehors de leur territoire (les actions entreprises pour combattre le trafic et la consommation sur le sol américain semblent particulièrement peu efficaces). Ces contradictions ne se remarquent pas uniquement dans l'utilisation politique que Washington fait du problème de la drogue, mais aussi dans sa politique commerciale qui tend à bloquer l'arrivée de produits latino-américains concurrentiels sur le territoire des États-Unis. Ce type de mesure est parfaitement illustré par la décision prise en 1994 par les autorités américaines de taxer de 18 % les fleurs en provenance de Colombie, sous prétexte de « dumping ». Le marché nord-américain représente presque 70 % des exportations de fleurs colombiennes.

On peut espérer qu'avec la création de l'Organisation mondiale du commerce, des règles commerciales multilatérales

plus transparentes vont être appliquées. Ceci permettrait de construire un système commercial moins discriminatoire et moins protectionniste, en particulier à l'égard des produits des pays en voie de développement. Nul doute qu'un tel commerce international constituerait le meilleur moyen de lutter contre le narcotrafic, phénomène dont les responsables ne sont pas les seuls pays « producteurs » mais les membres de la communauté internationale dans son ensemble.

MEXIQUE

AU-DESSUS DU VOLCAN DE LA DETTE

Ricardo Parvex

À lui seul, le Mexique concentre l'ensemble des facteurs ayant fait exploser les cultures illicites et la fabrication de drogue en Amérique latine au cours de ces quinze dernières années. Tout d'abord, c'est le premier producteur de pavot et d'héroïne du continent, cette culture ayant été introduite à la demande des États-Unis au cours de la Deuxième Guerre mondiale afin de remplacer les importations d'opium en provenance du Sud-Est asiatique, importations rendues impossibles par l'occupation de la région par les Japonais. Le Mexique produit aussi du cannabis et un bon nombre d'autres végétaux servant de matière première à la fabrication de drogue (champignons hallucinogènes, cactus, etc.). Il possède une frontière de plus de trois mille kilomètres avec les États-Unis, premier consommateur mondial de stupéfiants. Pour compléter la panoplie des facteurs qui le prédisposent aux activités du narcotrafic, il a été, pendant de longues années, la « lanterne rouge » du continent en matière de dette extérieure et de déséquilibre économique. Toutes ces conditions étant réunies, il n'est pas étonnant que l'évolution des activités illicites liées à la drogue y ait fait un spectaculaire bond en avant, avec les conséquences sociales, criminelles et politiques que l'on connaît.

Le phénomène, qui a été au centre des conflits diplomatiques et des tensions internationales ayant envenimé les relations entre le Mexique et les États-Unis depuis le début des années 80, a cependant, été soigneusement passé sous silence lors de la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna) par ces deux pays et le Canada à la fin de l'année 1993.

Les illusions du pétrole

Jusqu'en 1978, le taux de croissance annuel du produit national brut (PNB) mexicain était d'environ 4,2 %. Après cette date et jusqu'en 1981, il atteignait 8 % ce qui, à l'époque, représentait le plus haut taux de croissance du monde. Deux facteurs étaient à l'origine d'un tel résultat : d'une part, la découverte et la mise en valeur, à partir de 1976, de grandes réserves de pétrole ; de l'autre, les orientations économiques de type keynésien caractérisées par l'ouverture aux crédits intérieurs et extérieurs, la restriction des importations et un large interventionnisme de l'État, aussi bien en matière d'économie en général que de déficit budgétaire.

« Afin de résoudre ses nombreux problèmes sociaux, le Mexique, misant à fond sur ses énormes réserves en hydrocarbures, s'est lancé à partir de 1978 dans une croissance accélérée qu'il n'a pu financer qu'en aggravant massivement son endettement extérieur. »²⁶ Une partie considérable de la dette a été consacrée à l'entreprise mexicaine de pétrole (Pemex) afin qu'elle puisse financer l'importation des équipements et des technologies nécessaires à son fonctionnement. En 1981, à la veille de la grande crise, cette entreprise concentre à elle seule 22 % du budget de l'État et rapporte 73 % du total des exportations. Cette orientation fortement monoproductive a fragilisé le commerce extérieur et rendu l'économie du pays extrêmement vulnérable. La chute du prix du pétrole, la hausse brutale des taux d'intérêt – qui, en 1982, fait grimper le paiement du service de la dette à 11 milliards de dollars –, la crise qui, en 1981, frappe les États-Unis avec lesquels le Mexique effectue les deux tiers de son commerce extérieur et d'où proviennent 70 % des investissements amènent le pays au bord de la banqueroute. Cet ensemble de facteurs déclenche la spirale de la crise : émission d'actifs circulants, augmentation de la demande interne, dévaluation du peso, augmentation des importations dues à l'accroissement de la masse monétaire et aggravation du déficit de la balance commerciale.

La crise éclate dès le début de 1982. Elle ne peut pas être enrayerée, ni avec la dévaluation du peso de 50 %, ni avec l'obtention, à la fin du premier semestre de l'année, d'un

crédit de 2,5 milliards de dollars. Au mois d'août, le gouvernement est contraint de dévaluer à nouveau la monnaie de 30 % et il doit procéder à une série de mesures extrêmement drastiques, telles que le contrôle des changes, le gel des comptes en devises, la nationalisation des banques, la demande urgente d'une avance de paiement sur les futures ventes de pétrole et la sollicitation de nouveaux crédits. La plus grave de ces mesures est néanmoins le moratoire du remboursement de la dette à court terme.

Les importations, de moins en moins assumées à cause de la baisse des exportations, aggravent le déficit de la balance commerciale, ce qui, à son tour, crée le besoin de nouveaux crédits. « Face à la dégradation de la balance des paiements, les autorités ont fait appel au crédit privé, sans l'obtenir pour autant. Le refus de renouvellement des emprunts bancaires a provoqué une dramatique crise de liquidité réduisant les réserves à environ 600 millions de dollars, ce qui représentait à peine deux semaines d'exportations. Au cours de 1982, le pays devait couvrir, rien qu'en intérêts et amortissements, la somme de 26 milliards. Ceci équivalait à 500 millions de dollars par semaine. »²⁷

« Le taux de croissance qui, en 1978, caracolait autour de 8 % chute en 1982 à 1 %, la dette extérieure grimpe jusqu'au chiffre record de 80 milliards de dollars ; la monnaie nord-américaine qui, au début de l'année, se changeait à 25 pesos, a atteint, avant la dévaluation de la fin de l'année, une cotation officielle de 70 pesos. »²⁸ « Dévaluée deux fois au cours de l'année, la monnaie mexicaine subit une perte totale de 67 %. »²⁹ « Quatre cent mille personnes, c'est-à-dire 2 % de la population active, perdirent leurs emplois pendant le deuxième semestre de 1982. »³⁰ « Cela avait été le cas d'un million de personnes au cours du premier semestre, alors que la crise ne faisait que commencer. »³¹ « En 1982, l'inflation a atteint 97 %. La production industrielle, de son côté, a enregistré une baisse de 1 % à 2 %. »³² « Ce qui a provoqué la multiplication de faillites et de fermetures d'entreprises. »³³

L'évolution de la situation a laminé tous les espoirs de développement et rendu dérisoire tout objectif de croissance. Ainsi, à la baisse brutale du PNB se sont ajoutées une chute des investissements de presque 17 % et une baisse de 12 % de la production des biens durables et de plus de 40 % des

importations.

À la fin de 1982, le déficit public a doublé par rapport à celui de 1980 et l'État a accumulé une dette de 80 milliards de dollars, qui le place, juste après le Brésil, parmi les pays les plus endettés de la planète. Du montant total de cette dette extérieure, 20 milliards sont imputables au secteur privé et plus de 60 milliards à la dette publique.

Le FMI entre en action

Des pressions des organismes financiers internationaux, en particulier de la part du Fonds monétaire international (FMI), avaient déjà commencé à se faire sentir auprès du gouvernement de José Lopez Portillo (1976-1982) lequel, jusqu'à 1982, s'est toutefois opposé à toute mesure de type « ajustement structurel » prônée par le FMI. Ce dernier, considérant que la principale cause de la crise financière était des dépenses publiques inconsidérées voulait imposer une réduction du rôle de l'État dans l'économie. D'inspiration « cambridgienne » en matière d'économie, le président Lopez Portillo jugeait, à l'époque, que les dépenses étaient la seule manière de distribuer la richesse et attribuait la principale responsabilité de la crise à la fuite des capitaux : pour la seule période de janvier à août 1982, celle-ci représentait un montant de 10 milliards de dollars ! C'est d'ailleurs pour arrêter cette saignée, qu'en septembre 1982, le gouvernement nationalise les banques. Cette mesure permet alors à l'État d'asseoir son contrôle sur 70 % environ de l'activité économique du pays.

Finalement, afin de récupérer la confiance des grands bailleurs de fonds internationaux et celle des détenteurs de capitaux nationaux, le successeur de Lopez Portillo, le président Miguel de la Madrid, accepte, en décembre 1982, les conditions imposées par le FMI. Celles-ci comportent des clauses extrêmement sévères que le nouveau gouvernement s'engage à respecter. La plus importante de toutes est d'honorer les échéances de la dette extérieure. Mais il s'engage également à ramener l'inflation de presque 100 % en 1982 à 70 % l'année suivante, et à réduire le déficit public à moins de 8,5 %. Enfin, il promet d'assouplir le contrôle du taux de change.

Miguel de la Madrid met également en place de nouvelles mesures, qui font partie du «paquet économique» accompagnant l'ajustement structurel imposé par le FMI : nouvelle dévaluation du peso, majoration de la TVA de 10 à 15 %, augmentation des tarifs de tous les services publics (qui, avec un État très interventionniste étaient assez généralisés), augmentation du prix des combustibles, lequel avait déjà été majoré de plus de 50 % sous le précédent régime. Au chômage galopant né au cours de l'année 1982 est venue s'ajouter une augmentation brutale du coût de la vie.

Le boom de l'économie informelle

Huit ans plus tard, en 1990, la situation est toujours aussi sombre et l'on ne voit pas de solution aux graves problèmes du chômage, du sous-emploi et de l'économie informelle. «Le taux de croissance économique calculé pour l'année 1990 a été d'environ 3 %. Cette croissance a été principalement le fruit d'un important processus de reconversion industrielle visant à augmenter la productivité plutôt que la production. Cette nouvelle rentabilité n'est pas forcément créatrice de nouveaux emplois.»³⁴

«La croissance réduite et l'ajustement structurel [imposé par le FMI] sont venus à bout des deux seules formes de redistribution de la richesse pratiquées au Mexique. D'une part, l'État bienfaiteur assurait l'investissement public, les subventions aux produits de consommation populaire et le soutien à des programmes sociaux tels que la santé, l'éducation, etc. D'autre part, l'interventionnisme de l'État permettait l'accès au travail à de vastes secteurs de la population.»³⁵

Compte tenu des caractéristiques démographiques du Mexique – qui, il y a encore peu de temps, enregistrait un des plus hauts taux de croissance de la population du sous-continent latino-américain –, le chômage ne peut être résorbé que par une économie capable de créer constamment de nouvelles sources de travail. «Il suffit d'observer que la croissance démographique des années 60-70, c'est-à-dire des générations qui arrivent (en 1990-91 – Ndlr) actuellement sur le marché du travail, était de plus de 3 % par an,

pour comprendre que le chômage est condamné à augmenter dans les mêmes proportions. »³⁶

L'impasse dans laquelle se trouvait le pays laissait présager depuis longtemps une réponse violente des secteurs les plus affectés par cette situation, paysans sans terre et laissés-pour-compte des villes, comme l'a révélé l'apparition de la guérilla zapatiste du Chiapas au début de 1994. Mais le manque de solution économique permettait également d'imaginer quel essor pouvaient prendre l'économie souterraine et toute autre forme d'économie informelle. « La disparition de ce système explique que le pays soit au bord de l'explosion sociale et que les « solutions informelles », telles que la migration clandestine aux États-Unis et le commerce de la drogue se développent. »³⁷

Et de fait, au cours de ces années de crise, les diverses formes d'économie informelle – qui, au Mexique comme dans d'autres pays de l'Amérique latine, complètent les revenus des couches sociales les plus marginalisées – se sont développées de manière incontrôlable. L'émigration clandestine aux États-Unis et le commerce illicite (contrebande, narcotraffic) qui, avant les années 80, n'étaient que des stratégies de survie de certains secteurs de la population, sont devenus les seules possibilités d'existence pour des millions de Mexicains.

Pendant des décennies, le Mexique avait été le premier fournisseur de main-d'œuvre bon marché, non seulement pour l'agriculture saisonnière de l'Ouest nord-américain, mais aussi pour le commerce, la petite industrie et les services. La « ruée au travail » poussait des millions de paysans sans terre et de chômeurs urbains à traverser la frontière. Ils devenaient autant d'indocumentados (« sans-papiers »), de clandestins traqués sans cesse par les autorités des États-Unis. Afin de tarir ce flux d'immigrants illégaux, Washington avait mis en place, depuis une vingtaine d'années, un important dispositif de surveillance à ses frontières.

Au fur et à mesure que la situation socio-économique du Mexique se dégradait, les divers systèmes de surveillance des frontières ont été perfectionnés (contrôle aérien, électrification des routes de passage, militarisation des postes à la frontière, etc.). On a même construit un mur de plusieurs centaines de kilomètres. Depuis quelques années, entrer clan-

destinement aux États-Unis est donc devenu un véritable exploit, réussi par les plus audacieux ou les plus désespérés. « La migration vers le Nord est soumise à un contrôle et à une répression qui n'ont fait que croître depuis la fin des années 70. Au début de novembre 1990, l'État de Californie annonçait pour 1,2 million de dollars d'investissements afin d'augmenter la surveillance de ce qu'il appelle « le flux d'émigrants et de drogue ». ³⁸

La drogue, forme privilégiée d'économie informelle

Sans être complètement tari, le travail clandestin aux États-Unis est devenu donc plus difficile. Pour ceux qui n'ont accès ni au travail ni à l'émigration, il ne reste que la culture et le trafic de stupéfiants. « Dans les domaines économique et financier, la dernière décennie (années 80) a été extrêmement difficile pour le pays. À une dette extérieure, qui s'élevait en 1985 à 99 milliards de dollars, s'ajoute un déficit permanent de la balance commerciale. De quoi bloquer toute alternative de développement pour une économie envahie par la drogue. » ³⁹

Confirmant que le phénomène de la drogue s'aggrave parallèlement à la crise économique du pays, Jorge Tello Péon, commissaire de l'Institut national de lutte contre les drogues du Mexique, déclare en août 1993 : « Au cours de ces huit dernières années, le trafic de stupéfiants a été multiplié par 100. En 1984, nous avons saisi moins de 800 kg de cocaïne, tandis qu'en 1992, les saisies dépassent les 100 tonnes. » Il ajoute : « Pendant les quatre premières années de l'actuelle administration (Salinas de Gortari, 1988-1994 – Ndlr), nous avons saisi 200 tonnes de cocaïne. Sur le marché de New York, le prix du kilo est estimé à 150 000 dollars. » ⁴⁰

Afin de comprendre l'étroite relation existant entre crise, dette extérieure et explosion du phénomène de la drogue, il suffit de comparer ces chiffres à ceux d'avant les années 1981-1982. « Les programmes d'éradication envisagés par les États-Unis et le Mexique et commencés en 1973 se sont soldés par des résultats impressionnants entre 1975 et 1976, en ce qui concerne la destruction de cultures de pavot et de cannabis. Au point que la part de la drogue mexi-

caine (principalement le cannabis – Ndlr) dans le marché nord-américain est passée de 80 % en 1973 à 20 % en 1980. De la même manière, le marché de l'héroïne (d'origine mexicaine – Ndlr) a chuté de 85 % à 31 %. »⁴¹

En 1993, le secrétaire de la Défense nationale déclare cependant qu'en dépit « du grand effort du gouvernement pour éradiquer ce mal, il existe des conditions géographiques, climatiques et de relief qui favorisent la culture de drogues ». Dans la même déclaration, il précise : « La côte Pacifique constitue la zone préférée des narcotrafiquants pour leurs activités illicites, à cause des conditions [qui y règnent]. »⁴² Il est toutefois étonnant qu'il n'évoque pas, en tant que haut responsable du gouvernement, les conditions socio-économiques qui, au cours de ces quinze dernières années, ont constitué un facteur bien plus déterminant que le climat dans l'explosion de la production et du trafic de drogue.

Le rôle de premier plan joué par le Mexique non seulement en tant que pays de transit mais aussi en ce qui concerne la culture et la production de drogue a été démontré par l'importance des opérations de blanchiment et d'investissement que les mafias effectuent dans le monde rural. Guadalupe Flores de Suaréz, dirigeant de la Confédération nationale paysanne (CNC) de l'État de Tamaulipas, déclare ainsi : « Des groupes de narcotrafiquants blanchissent de l'argent par le biais d'activités agricoles dans l'État de Tamaulipas. » Et il ajoute que « la CNC demanderait aux autorités fédérales de distribuer les terres saisies aux groupes de narcotrafiquants actuellement sous le contrôle de la marine, de l'armée et du pouvoir judiciaire mexicains. »⁴³ D'après d'autres syndicalistes paysans, rien que dans le Nord-Ouest du pays, « quelque 46 000 hectares auraient été saisis aux trafiquants ». ⁴⁴

Mais les cultures ne se limitent pas au seul État de Tamaulipas. Faisant une brève liste des régions affectées par cette production illicite, la journaliste mexicaine Ethel Riquelme F. écrit : « Les plus grandes zones de culture sont : les États de Sonora, Chihuahua, Durango, Sinaloa, Nayarit, Jalisco, Michoacán, Guerrero, Oaxaca et Tabasco. »⁴⁵

Contrairement à la marijuana et à l'héroïne, « la cocaïne ne fait que traverser le pays, mais elle donne lieu, sur son passage, à d'importantes commissions. Comme pour la produc-

tion, le montant des bénéfices qu'en retire le Mexique est difficile à estimer. Certains observateurs internationaux pensent qu'ils ont déjà évité à la monnaie du pays plus d'une dévaluation». ⁴⁶

Contrairement aux cultures, les réseaux de narcotrafic et le négoce de la drogue n'ont pas de limites géographiques. Ils se concentrent cependant à la frontière nord-ouest et sur la côte Pacifique, deux endroits idéaux pour assurer le transport vers les États-Unis. Pour donner une idée de l'extension de ces réseaux, il suffit de dire que le seul « cartel de Matamoros », un des cinq groupes mafieux du pays, contrôle les régions de Tamaulipas, Nuevo Ledeux endroits idéaux pour assurer le transport vers les États (région de Mexico) ⁴⁷.

La corruption et le crime, armes privilégiées du narcotrafic

Les conséquences dramatiques que les activités liées à la drogue ont eu et ont sur la société mexicaine ne se limitent pas aux cultures illicites et aux trafics. Plus graves encore, en effet, sont les effets dévastateurs que la violence, la corruption et le crime ont sur la société toute entière. Un rapport du ministère de l'Intérieur mexicain note ainsi en 1993 que « 30 % des personnes emprisonnées le sont pour des délits liés à la drogue et au narcotrafic ». ⁴⁸ Mais à côté des individus poursuivis, existe une quantité indéterminée de responsables politiques, hommes d'affaires, fonctionnaires, militaires et policiers, dont les graves compromissions sont passées sous silence et demeurent impunies. De temps à autre l'opinion publique assiste lassée à de nouveaux scandales concernant des autorités haut placées. Ce n'est en fait que la partie visible d'un phénomène beaucoup plus profond et grave. Ainsi, en février 1997, le gouvernement mexicain a limogé puis arrêté le Général Gutierrez Rebollo, chef national de la lutte anti-drogue. La raison ? Les liens que ce haut responsable entretenait avec... les cartels mexicains de drogue. En décembre 1997, le nouveau maire de Mexico DF, le leader de centre gauche Cuauhtémoc Cardenas a dû limoger son chef de police du District Fédéral, Jesus Carrola. Tout fraîchement désigné, il était accusé d'atteintes aux droits de l'homme et

de complicité avec des trafiquants de drogue.

Consommation de drogue mais aussi complicité criminelle parmi les policiers et les fonctionnaires, pots-de-vin versés à de nombreux élus, enrichissements suspects parmi les militaires sont, au Mexique, la conséquence de la crise économique prolongée, de l'explosion du narcotrafic et du manque chronique de démocratie.

L'un des points culminants de cette criminalisation de la société mexicaine a été l'assassinat, au mois de mai 1993, du cardinal-archevêque de Guadalajara, Mgr Juan Jesus Posadas Ocampo. Ce crime, très probablement le fait des cartels de la drogue ennemis de longue date du prélat, n'a jamais été éclairci, l'enquête qui s'en est suivie n'ayant pas permis d'en déterminer officiellement le mobile. Il a cependant démontré, si besoin en était, la puissance et la détermination de la pègre dans la défense de ses intérêts.

Durant l'année 1993, sous le mandat du procureur général de la République (PGR) Jorge Carpizo, 1205 membres de la Police judiciaire fédérale (PJF) – dont 52 commandants – ont été révoqués et accusés d'entretenir des liens avec les divers cartels et organisations criminelles de la drogue. Ce chiffre représente la moitié de ce corps spécialisé de la police.

Outre les activités délictueuses, les autorités sanitaires ont constaté au cours de la décennie 80 et au début des années 90 une hausse de la consommation de drogue par la population mexicaine. Ainsi, pendant cette même année 1993, qui a marqué l'apogée du phénomène au Mexique, une enquête a montré que « 22 % des jeunes de l'État de Aguascalientes avaient consommé des stupéfiants ». ⁴⁹

La mafia se renforce

En 1993, le Mexique, les États-Unis et le Canada ont signé l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain). Cet accord ouvre largement les frontières des trois pays au commerce de marchandises et de services ainsi qu'au mouvement de capitaux et d'investissements. Pour le gouvernement mexicain, l'Alena représente une possibilité d'intégration aux économies fortes du continent, ce qui doit lui permettre de se protéger des crises et des déboires économique-financiers qui l'accablent depuis presque quinze ans. Le rêve cependant est de courte durée. Dès le mois de janvier 1994, une crise poli-

tique éclate avec le soulèvement zapatiste du Chiapas, mettant à mal cette image d'un Mexique moderne et démocratique que le président Salinas de Gortari a voulu « vendre » à ses interlocuteurs du Nord.

Le 23 mars de la même année, le candidat à la présidence du parti au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), est assassiné à Tijuana, une ville située à la frontière avec les États-Unis. La région ayant la réputation d'un lieu de transit pour la drogue, l'opinion publique n'a pas besoin d'explications pour y voir la main de la pègre, en dépit des explications contradictoires et embarrassées des autorités.

Ceci conduit à penser que l'ouverture du grand marché nord-américain, créé par l'entrée en vigueur de l'Alena, a aiguisé les appétits des mafias et a contribué à accentuer leurs rivalités. De nombreux analystes pensent d'ailleurs que cet accord ne pourra qu'accroître le narcotrafic avec les pays du Nord. Ainsi le politologue mexicain Jorge Castaneda affirme-t-il que « l'Alena va augmenter les échanges de drogue entre les États-Unis et le Mexique car ces accords d'échanges commerciaux impliquent une diminution du contrôle douanier entre les deux pays ». Pour étayer son diagnostic, Castaneda ajoute : « Il est impossible de procéder à une augmentation conséquente des échanges dans le court terme (une multiplication par deux ou par trois d'ici cinq ou dix ans des échanges de biens et de services) sans réduire de façon plus au moins comparables les contrôles frontaliers. Dès qu'on réduit les contrôles douaniers ou migratoires, on augmente automatiquement les transports et les échanges illicites. »⁵⁰

Après avoir subi, en 1994, une des années les plus noires en matière de paix sociale, le Mexique fête sa première année au sein de l'Alena. Alors que les autorités se croient à l'abri des affres économique-financières du passé, le pays sombre une fois de plus dans la crise. « En décembre, le Mexique a été frappé de plein fouet par une crise d'insolvabilité qui a entraîné une forte dévaluation et la mise en place d'un plan de sauvetage négocié en hâte entre les États-Unis et le Fonds monétaire international (FMI) et ensuite approuvé par les principales puissances financières européennes. Un plan qui fait, certes, l'affaire des créanciers étrangers, mais est d'un poids social exorbitant pour les Mexicains. »⁵¹

Même à l'intérieur de l'Alena, le Mexique continue à souffrir de graves déséquilibres économiques. Ainsi, au cours des premiers mois de 1998, le prix du pétrole est passé de 16,46 US\$ le baril (prix moyen 1997) à seulement 9,69 US\$ (début mars 1998). Une baisse de plus de 30 %, qui aura de très lourdes conséquences, sachant que les autorités mexicaines ont bâti leur budget 1998 sur la base d'un baril à 15,5 US\$. Cette situation, dont les premières victimes sont les couches les plus pauvres du pays, n'est en rien rassurante par rapport à l'évolution de l'économie informelle et du narcotrafic.

EUROPE DE L'EST

LES PRIVATISATIONS À L'EST :

DU BLANCHIMENT AUX DROGUES DE SYNTHÈSE

Observatoire géopolitique des drogues

Dans les ex-pays communistes, le passage à l'économie de marché a impliqué la privatisation accélérée de pans entiers de l'activité économique. Dans ces États où l'appareil productif était largement obsolète et la bourgeoisie locale quasi inexistante, les investisseurs étrangers ne se sont pas bousculés. Ce vide a ouvert des brèches dans lesquelles se sont engouffrées les organisations criminelles locales ou internationales dont le problème est, précisément, de disposer de capitaux à recycler. Seule la criminalité peut supporter le coût de la remise sur pied de canards boiteux, dont aucun entrepreneur honnête ne voudrait mais qui, à la longue, peuvent devenir rentables.

Un jour sans doute, on analysera le rôle de la mafia italienne dans la remise en marche d'une partie du parc industriel de l'Allemagne de l'Est, cette remise en marche ayant été bien plus rapide que le gouvernement de Bonn ne l'avait envisagé. La conséquence de ce processus est une criminalisation de l'ensemble de la société, la Russie en étant l'exemple le plus visible. Les événements, dont des pays comme l'Albanie ou la Bulgarie sont aujourd'hui le théâtre, sont suffisamment médiatisés pour qu'on n'y revienne pas.

Il est, en revanche, intéressant de se pencher sur deux cas de figure : d'abord, celui des pays comme l'Ouzbékistan où, sous le dehors d'une économie libérale, persistent en fait toutes les contraintes bureaucratiques de l'ancien régime. On peut dire que, du point de vue de la rationalité économique, ces pays pâtissent des inconvénients des deux systèmes et

que les mafias mettent à profit ces contradictions et ces dysfonctionnements pour prospérer. L'autre cas est celui de pays comme la Hongrie, qui dispose d'un appareil d'État relativement efficace, de ressources humaines nombreuses et dont la transition vers l'économie de marché a été amorcée avant la chute du communisme. Dans ce contexte-là, on peut parler « d'effets pervers » – dans le domaine du blanchiment comme dans celui de la production de drogues de synthèse –, effets pervers qui profitent d'ailleurs à d'honorables banques et entreprises d'Europe de l'Ouest.

Privatisations et blanchiment : le cas de l'Ouzbékistan

La presse ouzbèke, qui reflète fidèlement les vues du pouvoir, s'enorgueillit des 45 000 entreprises privées créées en 1995. Ce chiffre doit être envisagé à la lumière des pratiques des petits artisans, comme Anwar le carreleur, rencontré par l'envoyé spécial de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) : employant une demi-douzaine d'ouvriers, Anwar a déposé les statuts de cinq sociétés afin d'en faire vivre une seule. Une entreprise n'a, en effet, pas le droit de posséder plus de 150 soums en liquidités (soit 15 francs au taux officiel, 7 francs au noir). Toute trésorerie supérieure à cette somme doit être déposée en banque dans les quarante-huit heures. La banque – dont le rôle et les règles n'ont pas été réformés depuis l'époque où l'économie était entièrement étatisée – contrôle les entrées, gère les sorties, taxe les mouvements jusqu'à 40 % et assure ainsi la gestion d'État sur les nouvelles entreprises privées, lesquelles ne disposent dès lors d'aucune marge de manœuvre.

Anwar a donc créé cinq entreprises : il siège au conseil d'administration de chacune d'elles mais n'en possède qu'une seule. L'intérêt du dispositif, qu'il appelle avec humour Cascade limited, réside dans son fonctionnement : il s'agit d'avoir toujours des factures en recouvrement d'une entreprise à l'autre, ce qui permet de faire « rouler » une trésorerie suffisante mais non « déposable » en banque puisqu'elle ne transite jamais plus de quarante-huit heures dans la même firme.

Ce qu'un simple artisan a su faire est pratiqué à grande

échelle par les barons de l'économie ouzbèke privatisée. Ce qui, dans ce système, marche le mieux n'est pas la production, ni même le commerce, mais le roulement des fausses factures. Un universitaire, qui a rejoint une « baronnie » du business, montre des factures en recouvrement au bénéfice d'une entreprise installée au Tatarstan : 1,7 million de soums pour 12 tonnes d'huile de voiture, soit au cours de l'époque, 5 dollars le litre d'huile en vrac. Lorsqu'on s'étonne de ces prix exorbitants, il montre une liasse de factures vierges pré-tamponnées aux noms de sociétés kazakhes, turkmènes et russes, mais également des bordereaux de banque acquittés, prêts à être remplis à la main. Ainsi y a-t-il nombre de sociétés installées dans des maisons privées, au cœur des mahallas – ces quartiers bien structurés qui sont à la base de la vie organisée urbaine –, sans raison sociale affichée et les affaires qui s'y traitent sont entourées du plus grand mystère. Les entreprises les plus transparentes se présentent comme des agences de tourisme. Quelques-unes d'entre elles vendent des séjours de luxe aux Maldives, en Grèce et en Turquie, où les nouveaux riches ouzbeks investissent dans l'immobilier de la ville « or et paillettes » d'Antalya. D'autres organisent des charters de prostituées pour les États du Golfe. La majorité de ces agences ne propose toutefois aucune destination mais s'est spécialisée dans la délivrance de passeports agrémentés de l'indispensable visa de sortie du territoire, cela moyennant 500 dollars, 20 % de la somme étant reversée sous forme de commission aux fonctionnaires complaisants du ministère de l'Intérieur.

Le pays s'est ainsi gravement corrompu avant d'avoir eu le temps de se réformer. Producteur encore modeste d'opiacés, important pays de transit, il est également une immense lessiveuse des profits illicites de toute la région. Seule une très petite partie de l'argent blanchi est investi sur place, mais il alimente des importations de produits de luxe : parfumerie française, vêtements de luxe et supermarchés d'alimentation hors de portée de l'immense majorité de la population. La force de ce dispositif, outre qu'il favorise l'émergence d'une classe relativement aisée, embauchée dans la nébuleuse des entreprises mafieuses, est qu'il s'enracine profondément dans la structure sociale du pays.

Les difficultés économiques de la transition en Hongrie

Aux yeux des responsables européens de la coopération antidrogue avec la Hongrie, la police antidrogue hongroise est l'une des plus motivées et des plus fiables des anciens pays communistes. Pourtant, lorsqu'on aborde le problème du blanchiment avec l'un des responsables de la Brigade des Stups locale, il déclare aussitôt : « Vous savez, avec les problèmes économiques du pays et ses besoins en devises, on ne peut pas demander au gouvernement d'être trop regardant sur l'origine de l'argent déposé dans les banques. »

Au début des années 90, la Hongrie avait accumulé une dette extérieure comparable à celle de nombreux pays du tiers monde : 21 milliards de dollars pour une population de 10 millions d'habitants. Sur le conseil – certains disent « les pressions » – du Fonds monétaire international (FMI), le gouvernement Antall, issu des premières élections démocratiques tenues en octobre 1989, a assumé la dette extérieure accumulée par le régime communiste. Il en a été récompensé par l'octroi, en février 1991, d'un crédit stand by du FMI d'un montant de 1,6 milliard de dollars sur trois ans. En 1994, le pays, bon élève des organisations financières internationales, a reçu la moitié des investissements accordés par les pays européens aux ex-pays communistes, ce qui a permis un développement accéléré du secteur privé. Cependant, cette entrée dans l'économie de marché a été relativement coûteuse sur le plan social et la réussite de la transition est loin d'être assurée. Outre l'asphyxie financière provoquée par le remboursement des intérêts de la dette, le pays a souffert du passage du règlement en devises des échanges avec l'URSS. La politique de privatisation, du fait du caractère obsolète d'une industrie qui doit maintenant essentiellement exporter vers des pays développés, a vite montré ses limites : les recettes provenant de la vente des entreprises sont passées de 63 milliards de forints en 1992 à moins de 25 milliards en 1993. Une chute des exportations de 20 à 25 % en 1993 a provoqué le déséquilibre de la balance des paiements et cinq dévaluations de la monnaie au cours de la même année. Le chômage a atteint 13 % en 1994 (soit un million de personnes) et l'inflation se maintient à 23 %.

Cette situation explique, en partie, la victoire d'anciens

communistes aux élections de 1994. Les nouveaux cadres « socialistes » sont cependant de jeunes techniciens entrés au parti sous l'ancien régime pour faire carrière. Ils sont décidés à poursuivre la politique économique de libéralisation à outrance.